

# RAPPORT ANNUEL

2021

sur le **prix** et la **qualité**  
du service public de  
**prévention** et de **gestion**  
des **déchets** ménagers  
et assimilés



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS

<b>I. SYNTHÈSE</b>	<b>4</b>
<b>II. LE TERRITOIRE</b>	<b>8</b>
<b>III. STATUTS ET COMPETENCES</b>	<b>11</b>
<b>IV. STRUCTURE</b>	<b>13</b>
La Crise sanitaire toujours présente en 2021	
Organisation du Pôle	
Effectifs	
<b>V. PARCOURS DES DÉCHETS</b>	<b>19</b>
<b>VI. 2021 : LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE</b>	<b>21</b>
<b>VII. PRÉVENTION</b>	<b>23</b>
Zéro déchet	
Broyage des végétaux	
Compostage	
Accompagnement des professionnels dans la réduction et la gestion de leurs déchets	
<b>VIII. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS</b>	<b>31</b>
Mode de collecte des déchets par commune	
La pré-collecte	
Points de collecte pav et mobiliers de collecte	
Compacteurs enterrés 2021	
La collecte des Ordures Ménagères et la Collecte Sélective	
La collecte du verre	
La collecte des textiles	
La collecte des encombrants	
Relais Tri Mobile	
La collecte des déchets verts	

# SOMMAIRE

<b>IX. ACTIONS DE PROXIMITÉ</b>	<b>51</b>
<b>X. COMMUNICATION</b>	<b>59</b>
<b>XI. TRAITEMENT DES DÉCHETS</b>	<b>61</b>
<b>XII. L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES : INDICATEURS</b>	<b>63</b>
Tonnages collectés	
Devenir des tonnages collectés	
<b>XIII. LES INDICATEURS FINANCIERS</b>	<b>69</b>
Coût du service public d'élimination des déchets	
Coût détaillé	
Focus sur les prestations de collecte	
Compétence traitement des déchets	
Prix moyen à la tonne	
Modalités de financement du service	
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
La redevance spéciale	
Le montant des recettes perçues au titre de la valorisation	
Le montant des aides des éco-organismes	
Montant des prestations rémunérées à des entreprises sur contrat en 2021	
Les investissements réalisés sur l'exercice 2021	
Les marchés publics	
<b>XIV. ET DEMAIN ?</b>	<b>85</b>

# SOMMAIRE



---

# SYNTHÈSE



## Compétences

Collecte des déchets  
Prévention des déchets



## Collectivités membres

Cannes  
Le Cannet  
Mandelieu-La Napoule  
Mougins  
Théoule-sur-Mer

## FICHE D'IDENTITÉ



## Population desservie

160 008 habitants  
(INSEE 2018 en vigueur  
au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

## DONNÉES FINANCIÈRES



Coût aidé en 2021

**55 183 000€ TTC**

(52 757 000 €HT)  
(soit +5,27% de plus qu'en 2020)

Coût aidé en 2020

**52 419 000€ TTC**

(49 858 000 €HT)



Dépenses de collecte en 2021

**34 741 000 € TTC**

(33 902 000€ HT)  
(soit 3,65 % de plus qu'en 2020)

en 2020

**33 519 000€ TTC**

(32 778 000€ HT)



Dépenses de traitement en 2021

**20 442 000€ TTC**

(18 855 000€ HT)  
(soit 8,15 % de plus qu'en 2020)

en 2020

**18 901 000€ TTC**

(17 080 000€ HT)



Recettes en 2021

**1 435 000€ HT**

(soit 27,5 % de plus qu'en 2020)

en 2020

**1 125 000€ HT**

## DONNÉES RH



**194 AGENTS**

en 2021

en 2020

**195**

## DONNÉES COLLECTE DES DÉCHETS



**133 944 TONNES**

de DMA<sup>2</sup> en 2021  
(soit 4,68 % de plus qu'en 2020)

**127 995 TONNES**

de DMA<sup>2</sup> en 2020



**90 318 TONNES**

d'OMA<sup>3</sup> en 2021  
(soit 3,58 % de plus qu'en 2020)

**87 193 TONNES**

d'OMA<sup>3</sup> en 2020



**43 625 TONNES**

déposées en déchèteries en 2021  
(soit 7,02 % de plus qu'en 2020)

**40 762 TONNES**

en déchèteries en 2020



**837 kg**  
par an par habitant de DMA<sup>2</sup>

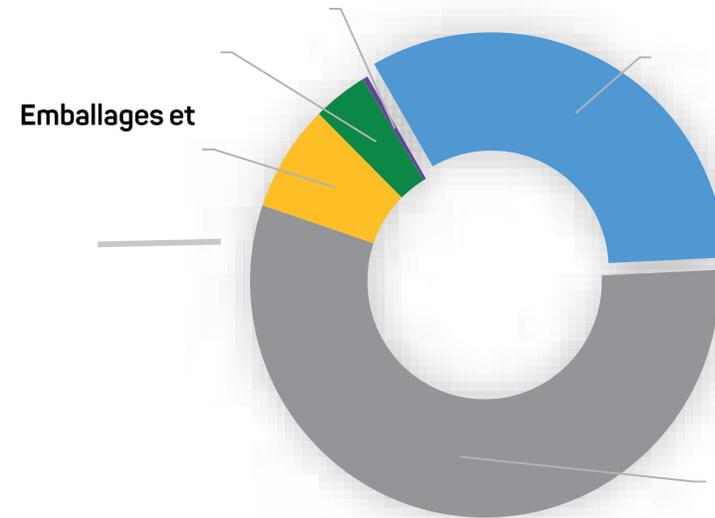
**411,99€ TTC**

par tonne  
soit 393,87 € HT

**344,88 € TTC**

par habitant  
soit 329,71 € HT

### ▼ RÉPARTITION DES DMA



<sup>(2)</sup> Déchets Ménagers et Assimilés = tous déchets confondus

<sup>(3)</sup> Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - hors encombrants et déchets verts



## ZÉRO DÉCHET

**390 familles** en 4 ans d'opération (117 en 2018, 78 en 2019, 90 en 2020, 102 en 2021);  
**23 sensibilisations et animations** Zéro déchet en visio et en présentiel.



## COMPOSTAGE

**1 campagne de communication** avec CAP AZUR et distribution de compost ;  
**271 composteurs individuels et 9 sites de compostage collectifs** installés.



## RÉEMPLOI

Lancement de la plateforme « **Le troc de Lérins** » le 4 janvier 2021.



## SUPPORT DE COMMUNICATION

Lancement du site **INFOTRI** en septembre 2021 : [www.canneslerins-infotri.fr](http://www.canneslerins-infotri.fr)



## REDEVABLES

**92 établissements** sous convention de Redevance Spéciale.



## CLIIINK

**100 bornes** équipées du système Cliink sur les 280 bornes à verre du territoire;  
**Plus de 4 millions de dépôts** effectués depuis son lancement en novembre 2018 ;  
**163 commerçants** partenaires ;  
**1 719 souscriptions** effectuées ;  
Plus de **1 014 nouveaux comptes** en 2021  
**1 challenges** : inter-collège  
**2 opérations** en soutien à l'économie locale :  
«Le printemps des commerçants» et  
«Les commerçants fêtent l'automne».



## RELAIS TRI MOBILE

**10 sites** répartis sur les communes de Cannes, Mandelieu-la Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer ;  
**87 interventions** ;  
**13,4 tonnes** de petits encombrants et déchets dangereux collectées.



## JOUETS

27 points de collecte répartis sur les 5 communes de l'Agglomération Cannes Lérins ; **70 m³ de jouets récoltés** remis à Emmaüs Nice.

# PRÉVENTION



## STANDS

**136 stands et animations** grand public sur le tri, le compostage, la prévention déchets.



## DOLÉANCES

**8 062 mails** et appels traités ;  
**167 courriers** reçus et traités.



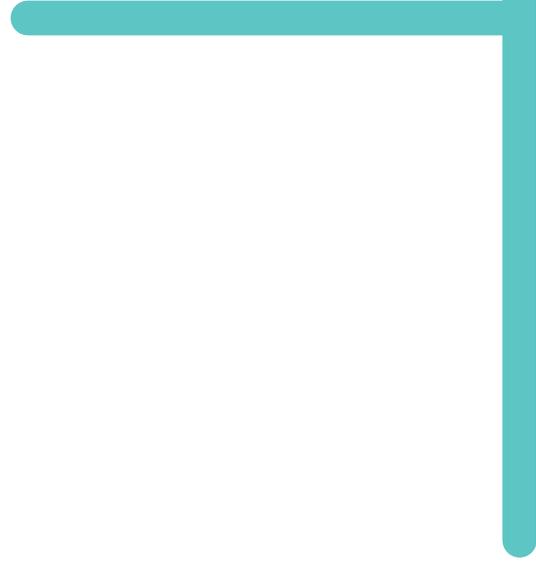
## SENSIBILISATION

**3005 élèves** sur les thèmes du compostage, de la consommation responsable, du gaspillage alimentaire.



## SAPINS

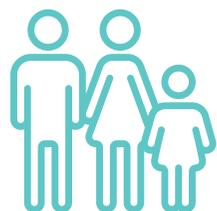
**4 854 sapins collectés, 250 sapins broyés et 20 sapins** apportés à la réserve du Mont d'Azur afin de nourrir les élans.



# LE TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins est composée de 5 communes (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer) et compte 160 008 habitants, dont la population de la ville de Cannes représente 47 %.

## POPULATION

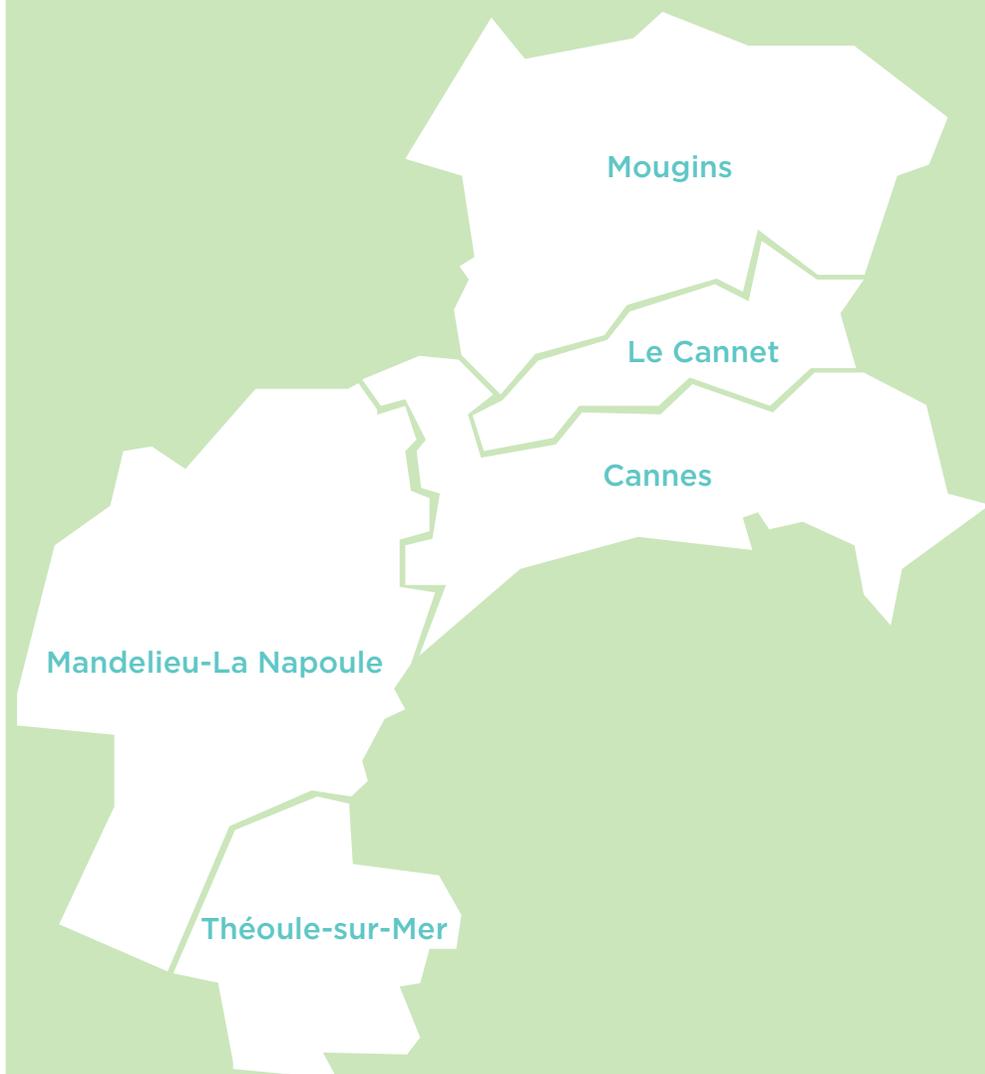


**160 008** habitants  
(Population totale INSEE 2019)

Le territoire présente une forte densité de population avec 1 688 habitants/km<sup>2</sup>. Cependant il existe une disparité importante entre les communes qui le composent.

La ville de Le Cannet présente une densité de **5 432 habitants/km<sup>2</sup>** tandis que Théoule-sur-Mer compte seulement **130 habitants/km<sup>2</sup>**, sachant que l'urbanisation de cette dernière se concentre sur la frange côtière, la majorité de son territoire étant en zone naturelle. Les trois quarts de la population se concentrent sur un tiers du territoire.

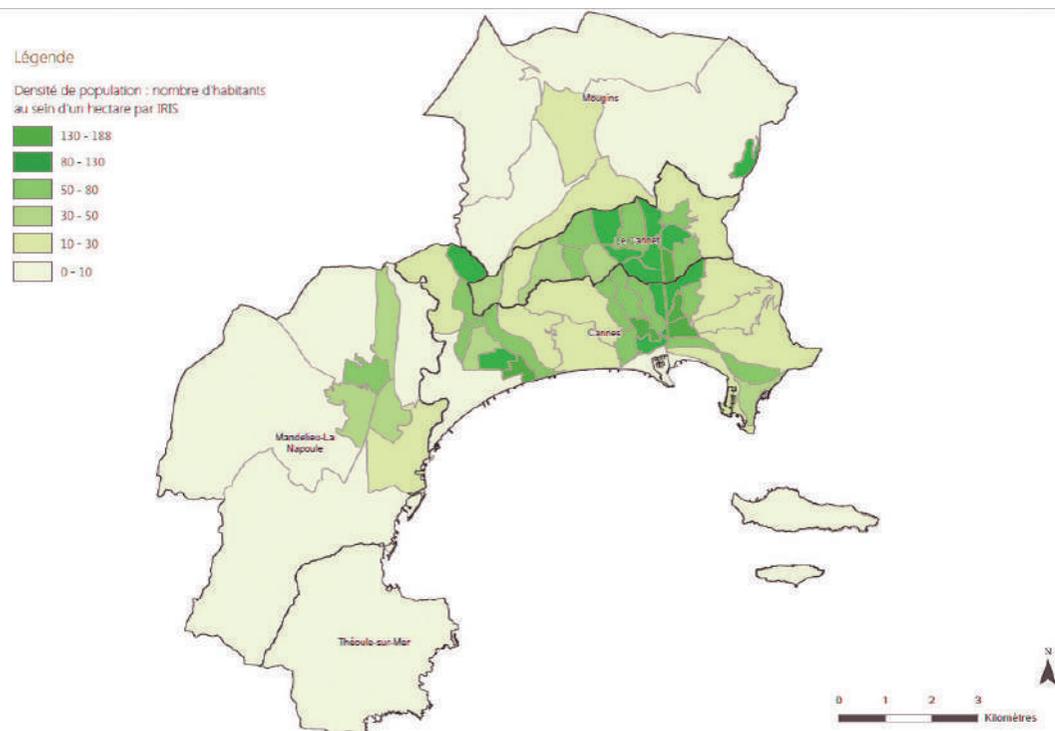
## CANNES PAYS DE LÉRINS



## ▼ La densité de population par IRIS - Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Source : Recensement de la population, INSEE, 2018

Cartographie réalisée par le service commune « Systèmes d'information Géographique - 2021



L'habitat collectif est majoritaire sauf sur Mougins où l'habitat individuel prédomine. Le territoire présente une forte activité touristique avec plus de 50 000 résidences secondaires ou logements occasionnels.

La population touristique (tourisme de loisirs et d'affaires) est très importante tout au long de l'année avec un pic pendant la saison estivale où **la population est multipliée par 3 sur la frange côtière.**

▼ (Données INSEE 2018 officielles et authentifiées par le décret n°2020-1706 du 24 décembre 2020 entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu-La Napoule	Mougins	Théoule-sur-Mer	Cannes Lérins
Population (DGLC-INSEE 2018)	74 784	41 824	22 121	19 915	1 364	160 008
Surface du territoire (km <sup>2</sup> )	19,6	7,7	31,4	25,6	10,5	94,8
Densité de population	3 816	5 432	704	778	130	1 688
Nombre de logements	72 183	26 454	21 730	11 273	3 344	134 984
Habitat collectif	93%	85%	83%	42%	68%	86%
Résidences secondaires	45%	15%	43%	19%	78%	37%



---

# STATUT &

# COMPÉTENCES

À sa création en 2014, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a pris la compétence « traitement des déchets » et « gestion des déchèteries » sur son territoire.

En 2017, à la suite des obligations découlant de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) les communes lui ont transféré la compétence Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés et celle de la Collecte des dépôts sauvages.

Pour faire face aux obligations qui découlent de la compétence collecte et traitement des déchets, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins s'est organisée autour des missions suivantes :

- La prévention des déchets ;
- La gestion des moyens de pré-collecte ;
- La collecte des déchets résiduels et des déchets recyclables ;
- La communication et les actions de médiation de proximité ;
- L'ingénierie, portée par une direction stratégie et projets, où toute l'activité de gestion de déchets est analysée, y compris le suivi du traitement des déchets, ainsi que tous les projets de modernisation de la collecte ou d'aménagement urbain en lien avec la collecte.

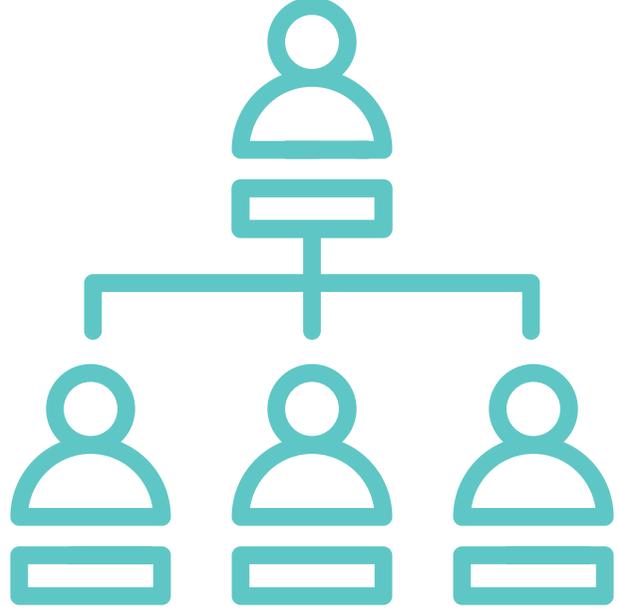
L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM**, qui assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- **Le SMED06**, qui assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.

L'Agglomération assure la collecte de tous les déchets soit en régie soit via des prestations de services, avec une particularité pour les collectes d'encombrants, des déchets verts et des dépôts sauvages sur les communes de Cannes et Mougins. Ces collectes sont en effet confiées par mandat de gestion aux services communaux Allo Mairie.



Centre de tri des emballages de Cannes



---

# STRUCTURE

## LA CRISE SANITAIRE TOUJOURS PRÉSENTE EN 2021

Rappel : À partir du 26 février 2021 au soir, des interdictions de circulation sont mises en place durant les week-ends sur nos territoires, puis un troisième confinement est déclaré le 19 mars par le gouvernement, sur certains départements dont les Alpes-Maritimes. Ce confinement est plus souple que les deux précédents, les écoles et les collèges restant ouverts, les lycées basculant en demi-jauge et des déplacements autorisés dans un rayon de dix kilomètres autour du domicile sans limitation de durée. Toutefois, les commerces « non-essentiels » doivent fermer et les rassemblements sur la voie publique de plus de six personnes sont interdits sur tout le territoire, sauf pour les manifestations déclarées, les sorties des familles nombreuses ou encore le sport en extérieur. Ce troisième confinement est déclaré national le 3 avril ; Le déconfinement se mettra progressivement en place à partir du 3 mai 2021.

Pendant toute cette période, avec l'expérience de 2020, le service public de la collecte des déchets ménagers a été assuré sans discontinuer et dans l'adaptation permanente tant dans sa réponse aux besoins que dans la mise en œuvre des moyens nécessaires. Grâce avant tout à l'engagement de l'ensemble des agents, mais aussi au respect des mesures de prévention et aux modes opératoires mis en place, il n'a pas été nécessaire d'activer les mesures de restrictions d'activité prévues au Plan de Continuité d'Activité. La durée et l'ampleur exceptionnelle de cette crise a néanmoins mis à forte épreuve les organisations et les organismes du personnel.



# ORGANISATION DU PÔLE

Les missions liées à la gestion des déchets sont organisées autour de 4 directions, au sein du Pôle Environnement, Cadre de vie et Transition Énergétique, comprenant 194 agents au 31 décembre 2021.

## DGAST ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*2 agents*

Direction  
administrative  
et financière  
*3 agents*

Direction énergie  
et cadre de vie  
*2 agents*

Direction  
Stratégie déchets  
et traitement  
*5 agents*

Direction collecte  
*182 agents*

Projets et  
patrimoine

Analyses et  
prospective

Collecte

Supports

Relations  
usagers

Centre  
opérationnel  
de pilotage

# EFFECTIFS



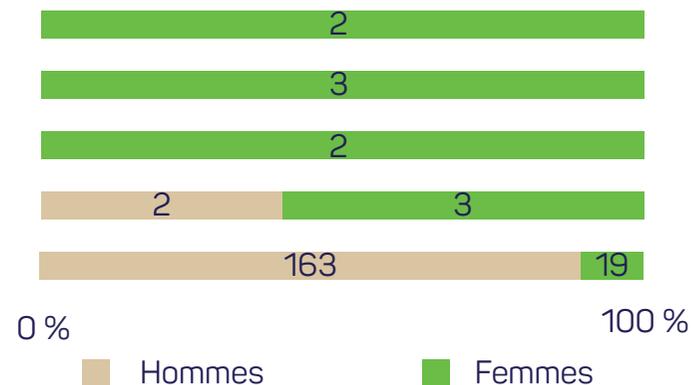
## 194 AGENTS

en 2021

### ▼ Répartition des agents par catégories

	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Pôle Direction	1		1
Direction administrative et financière	1	1	1
Direction énergie et cadre de vie	2		
Direction stratégie déchets et traitement	4	1	
Direction collecte	3	7	172
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>174</b>

### ▼ Répartition Hommes/Femmes



### ▼ Mouvements

## - 1 AGENT en 2021

Effectif 2020	Effectif 2021	Variation
195	194	-0,5 %



## 15 % DE FEMMES

en 2021

Situés principalement au niveau de l'encadrement, l'ingénierie et la communication

## ▼ Absentéisme

### Taux d'absentéisme global\*

Nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)  
Absences médicales + maternité, paternité, adoption et autres raisons

6,5 %

### Taux d'absentéisme « compressible »

Maladie ordinaire et accidents du travail

5,6 %

### Taux d'absentéisme « médical »

Absences compressibles ci-dessus  
+ longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

6,0 %



En moyenne,

**24 JOURS  
D'ABSENCE**

pour tout motif médical  
par agent

\*Note de lecture : un taux d'absentéisme de 6,5 % signifie que pour 100 agents, un équivalent de 6,5 agents a été absent toute l'année



**664 HEURES** de formation ont été réalisées

## ▼ Formation

Types de formation	Nombre d'heures
<b>Hygiène et sécurité</b> Extincteurs manipulation, Réseau des assistants de prévention, Formation préalable obligatoire des assistants de prévention, Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs et sauveteuses secouristes au travail, Prévention Incendie – Evacuation, Théorie guide file et serre file.	585
<b>Management</b> Le rôle du manager dans les RPS, l'entretien professionnel un acte de management,	27
<b>Métiers</b> Marchés publics, guide composteur, accueil téléphonique, média training,...	52

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

**40 ACCIDENTS DU TRAVAIL** déclarés en 2021



En moyenne,

**37 JOURS D'ABSENCE**

consécutifs par accident du travail

## BUDGET RH

Les charges de personnel représentent **15,19 %** de la gestion globale des déchets (collecte + traitement)



**8 383 000€**

de charges de personnel



---

# PARCOURS DES DÉCHETS

# TYPE DE DÉCHETS PAR FLUX

## COLLECTE

## TRAITEMENT

## VALORISATION

### ORDURES MÉNAGÈRES



Points d'Apport Volontaire



Collecte en porte à porte



### TRI SÉLECTIF



Points d'Apport Volontaire

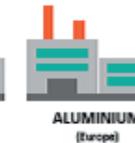
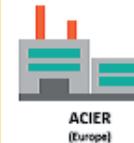


Collecte sélective en porte à porte



Transport des balles de matériaux

### VALORISATION MATIÈRE



### VERRE



Points d'Apport Volontaire



Collecte de verre en porte à porte Hôtels, Restaurants...



### AUTRES DÉCHETS



Collecte encombrants en porte à porte (le Cannet - Mandelieu-La Napoule - Théoule-sur-Mer)



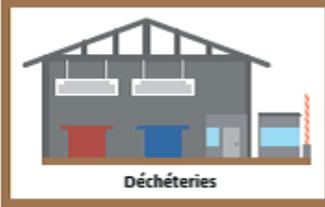
Collecte déchets verts en porte à porte (Mandelieu-La Napoule)



Apports particuliers et professionnels



Points d'Apport Volontaire - Textiles



CHIFFONS, ISOLANTS... FRIPES

DÉCHETS VERTS

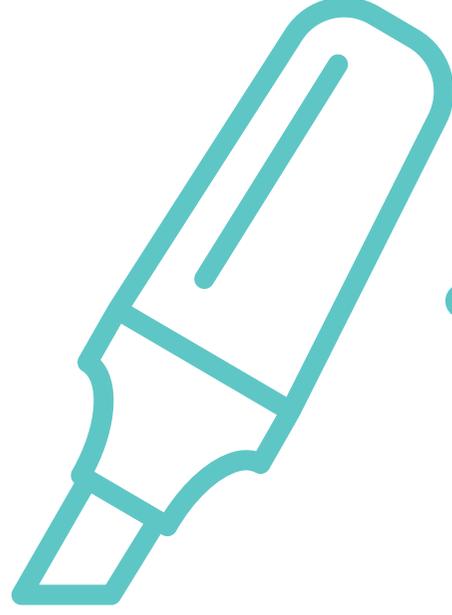


### VALORISATION ORGANIQUE

#### COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ



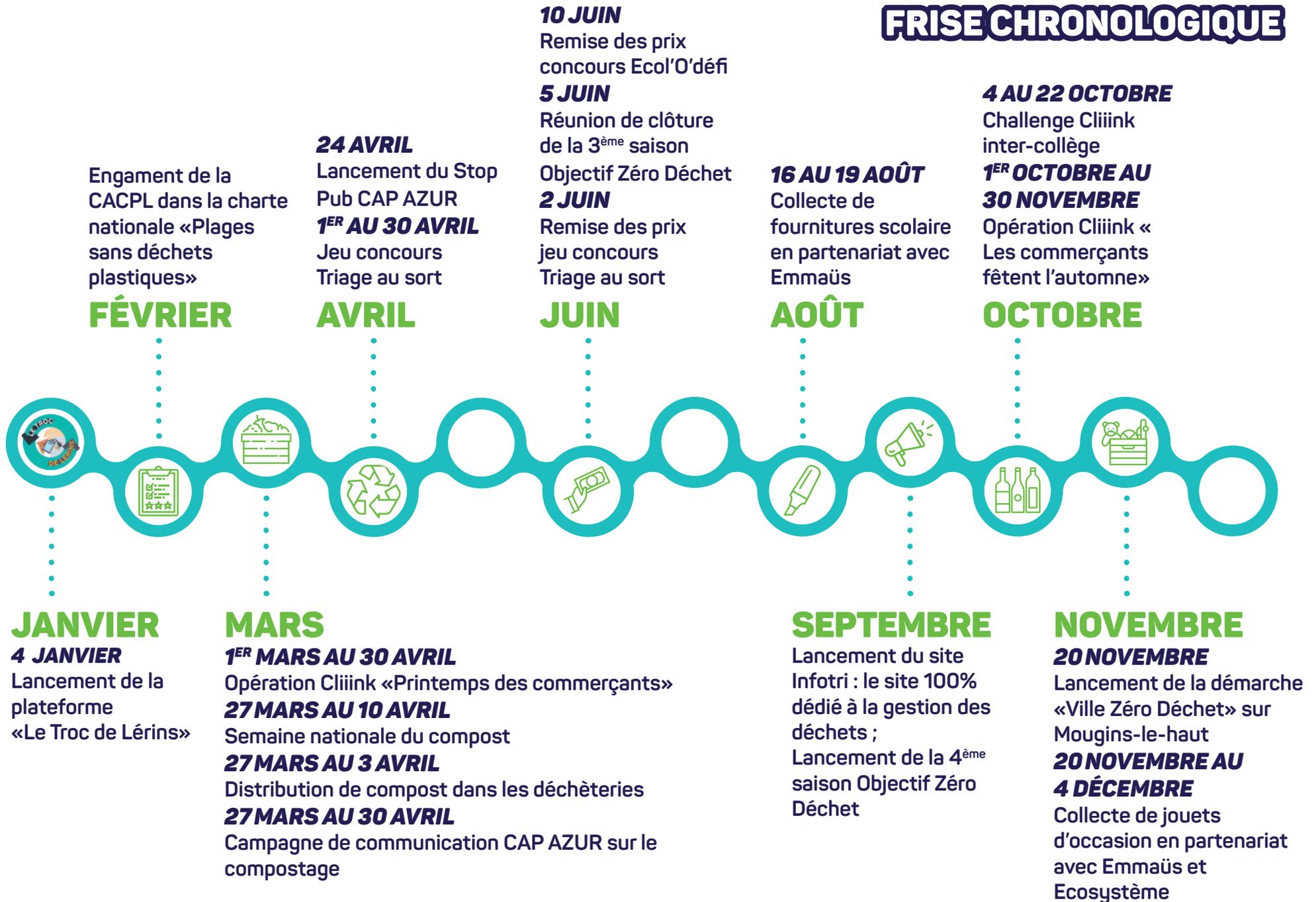
\* Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères  
 \*\* Installation de Stockage de Déchets Dangereux



---

# **2021 : LES FAITS MARQUANTS**

# FRISE CHRONOLOGIQUE





# PRÉVENTION

# ZÉRO DÉCHET

L'Agglomération Cannes Lérins poursuit son engagement en faveur du développement durable en mettant en œuvre les actions suivantes :

## OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET »

Lancée pour une 4ème année consécutive sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins. De septembre 2021 à avril 2022, 102 nouvelles familles ont été accompagnées (en sus des 288 familles inscrites sur Cannes Lérins l'année passée) pour apprendre à réduire facilement la production de déchets au quotidien. Ces dernières ont réussi à diminuer leur production de déchets recyclables de 38% et leurs déchets ménagers de 23%. Plus de 188 commerçants, sur les 5 communes, sont engagés dans l'opération en acceptant les contenants et bocaux réutilisables. Ils sont recensés sur le site de l'Agglomération Cannes Lérins et identifiables grâce à l'apposition d'un visuel sur leur vitrine.



## MOUGINS LE HAUT : VILLE ZÉRO DÉCHET

Dans la continuité des actions déjà menées en matière de développement durable, la commune de Mougins poursuit ses efforts dans ce domaine et s'oriente vers une démarche de « ville zéro déchet ».

Le quartier de Mougins-le-Haut a été choisi pour mener une expérimentation locale qui est accompagnée par l'Agglomération Cannes Lérins et Univalom. Elle a débuté le

20 novembre 2021 et se terminera fin novembre 2022. Au programme : atelier zéro déchet, gratifieria, compostage, réduction des emballages, sensibilisation des commerces, astuces et recette zéro déchet,...

## COLLECTE DE JOUETS D'OCCASION

En partenariat avec EcoSystem et Emmaüs, une nouvelle opération, « Laisse parler ton cœur », a eu lieu du 20 novembre au 04 décembre 2021. 70 m<sup>3</sup> de jouets ont ainsi pu être récoltés sur 27 sites. Ces jouets ont par la suite été offerts aux familles les plus modestes. La solidarité a été très importante cette année. Depuis le début de l'initiative (2018), 184 m<sup>3</sup> ont été récoltés sur le territoire de l'Agglomération.



## COLLECTE FOURNITURES SCOLAIRES

Suite à l'incendie qui a ravagé les entrepôts de la communauté Emmaüs de Saint André de la Roche le 18 juillet 2021, Cannes Lérins a organisé une collecte de fournitures scolaires, du 16 au 29 août, sur le territoire de la CACPL afin de répondre aux besoins les plus urgents à l'approche de la rentrée. Cette opération nous a permis de rassembler 2 m3 de fournitures.



CANES PAYS DE LÉRINS  
PARTENAIRES

Emmaüs

Collecte de fournitures scolaires

au profit d'Emmaüs\*

**DU 16 AU 29 AOÛT 2021**

Retrouvez tous les points de collecte sur [cannespaysdelerins.fr](http://cannespaysdelerins.fr)

\* Collecte solidaire suite à l'incendie qui a ravagé les entrepôts de stockage de Saint-André de la Roche (Nice) le 18 juillet dernier.

## UN STOP PUB A L'ECHELLE DU TERRITOIRE METROPOLITAIN

A l'initiative de Cannes Lérins et afin de renforcer la visibilité de l'engagement des acteurs du pôle métropolitain en faveur de la prévention déchets, un nouveau visuel STOP PUB commun à l'échelle de CAP AZUR a vu le jour en 2021. CAP AZUR souhaite ainsi encourager ses usagers qui ne désirent plus recevoir d'imprimés papier (publicités, prospectus ou flyers non adressés) dans leur boîte aux lettres à apposer sur celle-ci un autocollant « STOP PUB ».

L'objectif est d'empêcher la génération annuelle de 31 kg de déchets papier par foyer, soit un enjeu de 5 353 tonnes pour l'ensemble du territoire CAP AZUR.

Pour promouvoir l'utilisation de ce support, le pôle métropolitain s'est appuyé sur la diffusion de l'autocollant dans l'édition Nice-Matin du 24 avril ainsi que sur sa mise à disposition dans toutes les mairies et mairies annexes.

CAP AZUR  
CÔTE D'AZUR  
ALPES  
PROVENCE  
Pôle Métropolitain

**STOP PUB**

Le meilleur **déchet**, c'est celui que l'on **ne produit pas** !  
| Je refuse les prospectus dont je n'ai pas besoin |

**LE ZÉRO DÉCHET,  
MA SECONDE NATURE**

## L'AGGLOMERATION CANNES LERINS S'ENGAGE DANS DEUX CHARTES POUR LE ZERO PLASTIQUE

Depuis le 24 juin 2020, l'Agglomération est signataire de la charte régionale « Sud Zéro déchet plastique » proposée par la Région Sud en soutien aux différents acteurs d'un territoire souhaitant s'engager à réduire les déchets plastiques au travers des campagnes de sensibilisation à une utilisation raisonnée au quotidien et à une meilleure gestion des déchets produits. Ayant le souhait d'intégrer ses engagements dans une démarche encore plus étendue, le 11 février 2021 l'Agglomération a souhaité participer à la charte nationale d'engagement « Plage sans déchet plastique » proposée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME).

Ces deux dispositifs, dont les engagements sont déclinés dans un plan d'actions commun, ont pour ambition d'engager les participants dans des opérations de réduction des déchets plastiques à travers trois domaines d'actions : sensibilisation des parties prenantes du territoire, prévention des matières plastiques utilisées et optimisation de la gestion des déchets plastiques.

### LA RECYCLERIE TIERS-LIEU

Dans le cadre de sa stratégie globale de réduction des déchets, l'Agglomération Cannes Lérins a annoncé le lancement, pour une exploitation début 2023, d'un appel à projets pour la création d'une recyclerie implantée sur la commune de Cannes. Un projet participatif qui vise à allier efficacité économique, respect environnemental et innovation sociale.

Une recyclerie se définit avant tout comme un lieu de collecte, de valorisation et de revente d'objets en vue de leur réemploi. Dans ce cadre, c'est également un lieu de sensibilisation des publics aux bonnes pratiques de gestion des déchets et au développement durable.

L'Agglomération Cannes Lérins souhaite donner une portée supplémentaire à ce projet en l'envisageant sous forme de tiers-lieu. A ce titre, différentes activités, fédératrices de lien et de mixité sociale, pourront être proposées par les candidats autour de l'activité centrale de recyclerie, toujours en lien avec l'objectif principal de sensibilisation à la réduction des déchets.

### LE TROC DE LERINS

Le Troc de Lérins a ouvert ses portes aux administrés du territoire de l'Agglomération le 4 janvier 2021. Entièrement gratuit, le service proposait des articles de bricolage, de jardinage, des jeux, du contenu multimédia mais aussi des vêtements, du mobilier ou encore de l'électroménager. En incitant les habitants de Cannes Lérins à donner une seconde vie aux objets du quotidien plutôt que de les jeter, la plateforme favorisait les échanges de proximité tout en amenant les habitants à faire évoluer leurs comportements en faveur du don, de la réutilisation et de l'achat d'occasion.

Cependant, le prestataire qui accompagnait l'Agglomération dans ce projet de réduction des déchets a dû malheureusement cesser son activité pour des raisons économiques liées au contexte sanitaire. Un service équivalent sera proposé à l'aube de l'année 2022.



## LES ATELIERS RECUP' DE CANNES LÉRINS

Depuis le premier confinement de mars 2020, la Direction Relations Usagers Collecte s'est lancée dans la création de fiches d'ateliers créatifs simples à réaliser soi-même à la maison - avec ou sans enfant - à partir de déchets ménagers du quotidien : chutes de tissus, rouleaux de papier toilette, boîtes de conserve...

L'objectif initial était de profiter de cette période de disponibilité du plus grand nombre pour familiariser les usagers avec la prévention déchets et la notion de récupération, en favorisant la prise de conscience du volume de déchets qui peut être évité. Les fiches constituent désormais des supports pédagogiques, notamment lors des animations et des stands. Cette année, de nouvelles fiches ont été créées en lien avec les besoins d'animation, comme ce fut le cas autour du stand Noël Zéro Déchet qui s'est tenu à Mougins en novembre.

**CANNES PAYS DE LÉRINS** Les petits ateliers Récup' de Cannes Lérins  
Spécial Fêtes Zéro Déchet

### Fiche : neige au Blanc de Meudon

**Niveau :** ★★☆☆

**Objectifs :** fabriquer une peinture blanche pour les fêtes de fin d'année sans recourir à des aérosols qui représentent des déchets métalliques et contiennent des substances chimiques.

**Matériel nécessaire :**

- Blanc de Meudon
- Eau
- Pinceau, brosse à dent, torchon...
- Une paire de ciseaux & des cartonnnettes éventuellement pour créer des pochoirs !



**Le Blanc de Meudon, kesaco ?**  
Le Blanc de Meudon est un produit de nettoyage ménager 100% écologique qui peut être manipulé sans risque !

**Préparation de la peinture**  
Dans un bol, mélangez au fouet 2 doses de Blanc de Meudon pour 1 dose d'eau, de manière à obtenir un liquide de la consistance d'un yaourt. Pour un résultat plus opaque, il vous suffit de rajouter un peu de poudre. Le mélange devient très opaque en séchant ; faites des essais par petites touches au préalable.  
Astuce : pour colorer votre blanc, vous pouvez utiliser des pigments naturels.

**Utilisations**

1. **Neige artificielle pour sapin :** Vous pouvez utiliser cette pâte pour créer un effet enneigé sur votre sapin de Noël, crèche ou autre support, en l'aspergeant à l'aide d'un gros pinceau ou en versant le mélange dans un vaporisateur (un vieux emballage de produit lave-verre par exemple).
2. **Décoration de vitres (miroirs ou photophores) :** Elle peut également servir à décorer vos fenêtres, directement à la main, au pinceau, à la brosse à dent ou en tamponnant au torchon. Si vos talents de dessinateur sont limités, vous pouvez aussi recourir aux pochoirs : vous pouvez découper vos pochoirs vous-même ou télécharger des modèles de motifs sur internet. Il n'est pas nécessaire de les imprimer, par transparence vous pouvez décalquer le motif directement sur une feuille blanche, et le reporter sur une cartonnnette si besoin. Autre technique : badigeonner le liquide sur la surface du verre, puis laissez sécher. Vous pouvez alors dessiner vos motifs en négatif en grattant la poudre. Attention, une fois sèche, elle est très friable !
3. **Produit lave-vitres :** Enfin, lorsque vous souhaitez débarrasser vos vitres de leurs décorations, vous pouvez simplement utiliser un chiffon microfibre humide ; comme le Blanc de Meudon est traditionnellement utilisé pour nettoyer les vitres, vous n'avez pas besoin de rajouter le moindre produit de nettoyage. Fenêtres nickels garanties !

**TOUTS VOS DÉCHETS ICI**



**Ceci n'est pas un déchet!**

**CANNES PAYS DE LÉRINS** Les petits ateliers Récup' de Cannes Lérins  
Spécial Fêtes Zéro Déchet

### Fiche : sapin en bouchons de liège

**Déchets sauvés :** à partir de 7 bouchons de liège jusqu'à l'infini !

**Niveau :** ★★☆☆

**Objectifs :** fabriquer une décoration de Noël simple et rapide

**Matériel complémentaire :**

- Colle liquide ou pistolet à colle
- Une règle
- Un cure-dent
- Une paire de ciseaux
- Peinture ou paillettes ou gommettes...
- Une chute de papier cadeau ou journal



**Etape 1 : Préparer les lignes de bouchons**  
Alignez et collez à la colle liquide 5 bouchons, en utilisant la règle pour obtenir une ligne bien droite. Veuillez à bien mettre le côté du bouchon que vous souhaitez visible en bas, de sorte à ce que la face visible de votre sapin soit bien plate ! Faites de même en collant entre eux 8 bouchons, puis collez une ligne de 7, puis 6 ...  
La taille de votre sapin dépend de votre stock de bouchons, n'hésitez pas à voir grand !

**Etape 2 : Assembler les lignes**  
Collez les lignes entre elles en quinconce : tout d'abord de la ligne de 5 bouchons à la ligne de 8 bouchons jusqu'au bouchon unique qui constitue la pointe de votre sapin. Un point de colle dans le creux et au sommet de chaque bouchon suffit. Une fois votre structure consolidée, ajoutez 2 bouchons pour faire le tronc du sapin et qu'il soit bien stable.

**Etape 3 : Ajouter l'étoile**  
Pour décorer le sommet de votre arbre de Noël, vous pouvez fixer une étoile en papier à l'aide d'un cure-dent coupé en deux (cf. atelier n°9 « Guirlande d'étoiles » sur [canneslerins.infotri.fr](http://canneslerins.infotri.fr)) ou découper deux étoiles sur une feuille de papier et les assembler dos-à-dos de chaque côté du cure-dent.

**Etape 4 : Décorer votre sapin**  
Vous pouvez maintenant décorer votre sapin : peinture, paillettes, autocollants, tampons, boutons... tout est bon pour mettre de la couleur dans la maison !

**Lorsque vous souhaitez vous séparer de votre création, nous vous conseillons de la débarrasser de toute décoration et de déposer vos bouchons dans un des points de collecte de l'Association France Cancer : [france-cancer.com/bouchons/points-de-collecte/](http://france-cancer.com/bouchons/points-de-collecte/)**

**TOUTS VOS DÉCHETS ICI**



**Ceci n'est pas un déchet!**

Zéro Déchet Cannes Lérins : les astuces pour faire mieux avec moins :

## BROYAGE DES VÉGÉTAUX

### OPÉRATION DE COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

L'Agglomération Cannes Lérins a organisé une grande opération de collecte des sapins à l'issue des Fêtes de fin d'année. Grâce aux dispositifs mis en place, les sapins collectés sont valorisés plutôt que d'être jetés aux ordures ménagères.

Selon les communes, les sapins peuvent être déposés soit auprès de l'une des 21 déchèteries du réseau du Pôle Métropolitain CAP AZUR - notamment pour les sapins artificiels ou floqués, soit dans les espaces mis à disposition par les communes ou bénéficier d'une collecte en porte-à-porte.

Sur les 5 communes de l'Agglomération, du 4 au 31 janvier 2021 :

- 4 854 sapins ont été collectés, aux Points d'Apport Volontaire ou via la collecte en porte-à-porte. Cela représente une hausse de 25% par rapport à la collecte effectuée en janvier 2020. Ces sapins sont partis en filière de compostage industriel.
- 250 sapins ont été broyés par UNIVALOM sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Mougins. Le broyat obtenu est resté sur place et sera utilisé par les services municipaux pour le paillage des espaces verts.
- 20 sapins de la commune de Mougins ont été apportés à la Réserve du Monts d'Azur afin de nourrir les élan.



# COMPOSTAGE

Depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers et professionnels, sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage.

Un dispositif qui a renforcé un engouement déjà bien présent puisque, sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins, de 2017 à 2021, ce ne sont pas moins de 673 composteurs individuels et 51 collectifs qui ont été installés. De plus, uniquement sur l'année 2021, c'est un nombre record de 271 composteurs individuels qui ont été distribués et 9 sites collectifs qui ont été installés.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en appelant le **04 89 82 20 22** ou en envoyant un email sur [collecte@cannespaysdelérins.fr](mailto:collecte@cannespaysdelérins.fr).

Au printemps, CAP AZUR a souhaité accentuer la promotion du compostage auprès de tous les publics en initiant une large campagne de communication multi-supports qui a été déclinée pendant tout le mois d'avril. A cette occasion, du compost a été mis à disposition, du 27 mars au 3 avril 2021, sur l'ensemble des 21 déchèteries CAP AZUR et notamment les déchèteries du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins : Cannes, Le Cannet et Mougins.



## ▲ Affiches de l'opération ▼



# ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DANS LA RÉDUCTION ET LA GESTION DE LEURS DÉCHETS

L'Agglomération Cannes Lérins accompagne 92 entreprises et administrations publiques dans le cadre de la Redevance Spéciale.

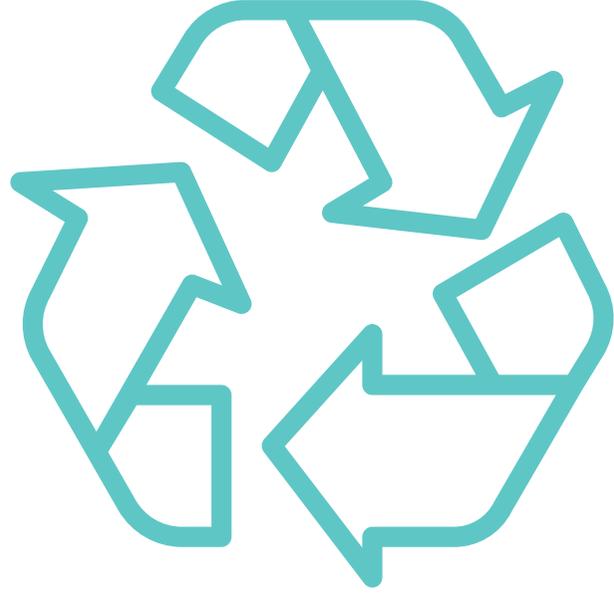
La Redevance Spéciale est explicitée dans la partie VIII «Les indicateurs financiers».

Le service de Redevance Spéciale a continué à accompagner les redevables pendant la seconde période de confinement afin d'adapter les services de collecte lors des fermetures, réouvertures ou reprise d'activités partielles.

Le déploiement de la Redevance Spéciale sur l'ensemble du territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer), comprenant un accompagnement dédié, a été mis en œuvre début 2021 selon une nouvelle stratégie. Cette stratégie cible dans un premier temps les professionnels des secteurs d'activités dont les finances n'ont pas été touchées par la crise sanitaire.



**92 ENTREPRISES ET  
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**  
suivies dans le cadre de la RS



# **ORGANISATION DE LA COLLECTE**

# MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS PAR COMMUNE



## ◀ Collecte en Porte-à-Porte

PAP : collecte en Porte-à-Porte  
 PAV : collecte en Point d'Apport Volontaire  
 déchèterie : apport en déchèterie  
 CHR : Cafés-Hôtels-Restaurants

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages ménagers recyclables	Papiers	Verre	Encombrants	Déchets verts	Biodéchets
<b>Cannes</b>	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
<b>Le Cannet</b>	PAP PAV	PAP	PAV	PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
<b>Mandelieu-La Napoule</b>	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	PAP et déchèteries	composteurs collectifs et individuels
<b>Mougins</b>	PAP PAV	PAP PAV	PAV	PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
<b>Théoule-sur-Mer</b>	PAP PAV	PAV		PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels

# LA PRÉ-COLLECTE

La pré-collecte désigne les moyens mis en place pour l'évacuation des déchets de leur lieu de production (habitation, commerces, restaurants,..) jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte. Que ce soit pour la collecte en porte-à-porte ou pour la collecte en apport volontaire, l'Agglomération Cannes Lérins met des contenants à disposition des usagers, afin que ceux-ci soient collectés par les équipes de collecte.

## DISPOSITIFS DE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Selon leur lieu de résidence sur l'Agglomération, les usagers peuvent disposer soit de bacs de collecte, soit de sacs.

### Les bacs

La livraison et la maintenance des bacs sont réalisées par la société CONTENUR.

Pour les bacs individuels, lorsqu'ils sont affectés à un foyer ou une copropriété, la maintenance peut être faite sur simple demande à la direction de la collecte de Cannes Lérins. En revanche, le lavage de ces bacs doit être effectué par leurs utilisateurs.



**49 909 BACS**  
(recensés) sur le territoire  
de la CACPL en 2021



**3 526** bacs livrés

### Règles d'attribution des bacs :

Les bacs sont attribués gratuitement aux particuliers sur toutes les communes, à condition de pouvoir les stocker sur une partie privative après la collecte.



### ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

- 28 043 bacs
- bacs livrés 1645



### EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES :

- 20 782 bacs
- bacs livrés 1556



### VERRE : (Café-Hôtel-Restaurant)

- 1 084 bacs
- bacs livrés 325



### Où commander un bac ?

Par téléphone : 04 89 82 20 22

Par mail : [collecte@cannespaysdelerins.fr](mailto:collecte@cannespaysdelerins.fr)

## Les sacs

La distribution des sacs de tri a été réalisée sur Cannes, Le Cannet et Mougins en régie soit par la mise à disposition de sacs dans les principaux sites communaux, soit en porte-à-porte de mai à juillet. Historiquement, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer ne distribuent pas de sacs, la collecte en porte-à-porte se réalise uniquement en bac.



Plus de **457 800 SACS**  
de tri distribués

### Règles d'attribution des sacs de tri sélectif :

#### À Cannes et à Le Cannet

Les sacs sont fournis aux propriétaires d'habitations individuelles et des immeubles trop anciens qui ne possèdent pas d'espaces pour entreposer des bacs.

#### À Mougins

Une livraison en porte-à-porte est effectuée entre les mois de mai et de juillet sur toute la commune. Les administrés ont également la possibilité de se rendre sur les points de distribution afin de se réapprovisionner.

**À Mandelieu-La Napoule et à Théoule-sur-Mer**  
Pas de distribution.

### Points de distribution des sacs de tri :

#### Cannes :

- Garage Municipal, 14 rue Paul Négrin
- Cannes 2000, 29 bd de la Ferrage : uniquement sur rendez-vous

#### Le Cannet :

- Services techniques, 31 bd Carnot
- Centre administratif de Rocheville
- Centre Administratif de Garibondy
- Centre Technique Municipal, Traverse de l'Aubarède

#### Mougins :

- Centre Administratif au Village
- Police Municipale des Cabrières
- Médiathèque, avenue de Tournamy
- Mairie annexe de Mougins Le Haut
- ALLO MAIRIE, avenue de la Plaine
- Scène 55, avenue Maréchal Juin

Pour connaître les horaires d'ouverture de chaque site, contacter le service collecte aux coordonnées ci-dessous.

Par téléphone : 04 89 82 20 22  
Par mail : [collecte@cannespaysdelerins.fr](mailto:collecte@cannespaysdelerins.fr)



# DISPOSITIFS DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent aussi de conteneurs aériens ou enterrés implantés sur l'espace public, pour le dépôt du verre, des déchets recyclables, du papier, des ordures ménagères et du textile.

**1090 BACS** en points de regroupement

**238 PAV** aériens

**227 PAV** enterrés

**6** nouveaux PAV enterrés ou semi-enterrés

**500 OPÉRATIONS DE LAVAGE** de sites réalisées



**348**

PAV Ordures Ménagères  
comprenant  
291 sites aériens et  
57 sites enterrés



**220**

PAV Emballages  
Ménagers  
comprenant  
139 sites aériens et  
81 sites enterrés



**271**

PAV Verre  
comprenant  
175 sites aériens et  
81 sites enterrés



**37**

PAV Papier  
comprenant  
8 sites aériens et  
29 sites enterrés



**62**

PAV Textiles  
comprenant 69  
colonnes

**88** sites enterrés de type CUVES

**38** sites enterrés de type ASCENSEURS

## Prestations d'entretien

Chaque contenant de ces sites d'apport volontaire est contrôlé, lavé et réparé lorsque c'est nécessaire. Une entreprise privée effectue le suivi et la réparation des cuves enterrées. Une équipe en régie effectue chaque jour le suivi et la réparation des ascenseurs à bacs.

Chaque site (bac et ascenseur) est nettoyé une fois par mois ou deux fois par an selon la zone géographique où il se trouve plus des lavages ponctuels en cas de nuisances olfactives et tous les jours en surface. Les colonnes aériennes et enterrées sont nettoyées au minimum une fois par an.

# POINTS DE COLLECTE PAV ET MOBILIERS DE COLLECTE

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu -La Napoule	Mougins	Théoule-sur-Mer	CACPL
<b>Point de regroupement (PR) OM</b>	192	58	23	22	53	348
sites aériens (bacs aériens )	140	57	23	21	50	291
sites enterrés	52	1	0	1	3	57
<i>dont sites en cuves</i>	30	1	0	0	3	34
<i>dont sites en ascenseurs</i>	22	0	0	1	0	23
comprenant bacs aériens	298	92	38	29	100	557
comprenant cuves/bacs enterrés	145	2	0	4	4	154
<b>Point d'apport volontaire TRI</b>	65	43	37	1	74	220
sites aériens	23	24	21	0	71	139
sites enterrés	42	19	16	1	3	81
<i>dont sites en cuves</i>	25	19	16	0	3	63
<i>dont sites en ascenseurs</i>	17	0	0	1	0	18
comprenant colonnes/bacs aériens	50	26	56	17	111	260
comprenant cuves/bacs enterrés	103	22	20	2	3	150
<b>Point d'apport volontaire VERRE</b>	156	45	40	19	11	271
<i>dont sites aériens</i>	113	26	22	7	7	175
<i>dont sites enterrés</i>	43	19	18	12	4	96
comprenant colonnes aériennes	116	23	28	8	10	185
comprenant colonnes enterrées	42	21	19	15	4	101
<b>Point d'apport volontaire PAPIER</b>	0	18	0	19	0	37
<i>dont sites aériens</i>	0	1	0	7	0	8
<i>dont sites enterrés</i>	0	17	0	12	0	29
comprenant colonnes aériennes	0	1	0	9	0	10
comprenant colonnes enterrées	0	18	0	11	0	29
<b>Point d'apport volontaire TEXTILES</b>	31	5	12	13	1	62
comprenant colonnes de textiles	38	5	12	13	1	69
<b>Nombre de sites de collecte en PR et PAV</b>	444	169	112	74	139	938
<b>Nombre de bacs à disposition pour les OM</b>	292	63	32	21	120	528
<b>Nombre de colonnes aériennes en PAV à disposition</b>	204	55	96	47	122	524
<b>Nombre de cuves enterrées en PAV à disposition</b>	290	63	39	32	11	435

## 6 nouveaux PAV enterrés ou semi-enterrés en 2021 :



### Résidence St Pierre chemin de Garibondy **LE CANNET**

*OM, Tri et Verre*  
Coût : 52 872.67 € TTC  
dont 40 000 € pris en charge par l'OPH  
Durée des travaux :  
12 jours



### Rue du cherche Midi **MOUGINS**

*Verre*  
Coût : 23 578.82 € TTC  
Durée des travaux :  
9 jours



### Chemin de Campane **MOUGINS**

*Verre et Tri*  
Coût : 20 164.56 € TTC  
Durée des travaux :  
15 jours



### Sentier du littoral (3 sites) **THÉOULE SUR MER**

*OM, Verre et Tri*  
Coût : 48 426,40 € TTC  
Durée des travaux :  
25 jours

## 2 PAV enterrés modernisés en 2021 :



### 55 avenue Michel Jourdan **CANNES**

*OM, Verre et Tri*  
Coût : 42 301.29 € TTC  
Durée des travaux :  
8 jours



### Bd Delaup angle de Grasse **CANNES**

*OM et Tri à compaction*  
Coût : 112 875.20 € TTC  
Durée des travaux :  
7 jours

Le service travaux et aménagements pour la collecte a en charge l'analyse des permis de construire concernant la gestion des déchets dans les nouvelles constructions. En 2021, 101 permis ont été contrôlés sur l'ensemble des communes de la CACPL. Parmi eux 11 ont été signalés non conformes aux prescriptions.

# COMPACTEURS ENTERRÉS 2021

En 2021, les deux nouveaux sites de compacteurs réalisés rue Pasteur et Bd Delaup ont été soutenu financièrement par l'organisme agréé CITEO à hauteur de 50% des dépenses.

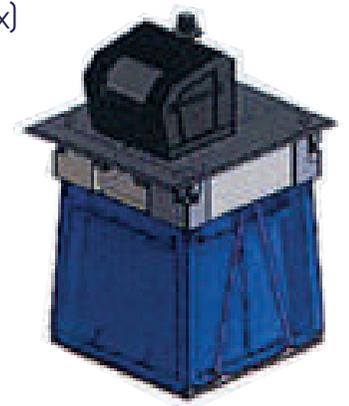
Ces deux sites ont fait l'objet d'un suivi tout particulier qui a permis d'identifier les avantages et limites du système :

## Les +

- Une capacité de stockage accrue et une réduction du nombre de levées et des nuisances locales associées (bruit, trafic...)
- Une amélioration de la propreté (réduction des dépôts sauvages) constatée par les habitants et les équipes de collecte
- Un intérêt économique pour la collectivité qui souhaite déployer ce dispositif sur d'autres sites
- Pas de modification du geste de tri pour les utilisateurs particuliers (pas de difficulté d'appropriation)
- Une technologie fiable sans bruits de compaction
- Une emprise au sol réduite (1,45x1,45 m) par rapport à une cuve classique (4 m<sup>2</sup>)

## Les -

- Une gestion non optimale des levées à de faibles taux de remplissage liés notamment à une capacité de chargement insuffisante du camion de collecte
- Des taux de refus élevés sur les cuves emballages
- Des problèmes d'usage de certains utilisateurs professionnels en raison de la taille réduite du tambour (sacs 60 litres max)
- Quelques problèmes d'odeurs résolus par l'installation de diffuseurs olfactifs sur toutes les cuves
- Quelques retours négatifs sur le système de trappe jugé peu pratique, sale voire dangereux par certains utilisateurs
- Un coût d'investissement élevé





## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) dites également Ordures Ménagères (OM) et la collecte sélective des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) sont effectuées en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire hormis quelques exceptions.

En effet, les EMR sur Théoule-sur-Mer sont pour l'instant collectés en Points de Regroupement uniquement (en attendant un déploiement en porte-à-porte dans le cadre du futur contrat de prestations de services qui démarrera début 2022). Des points de regroupement, pour les OM et/ou les EMR, sont également mis en place sur les zones d'habitats denses où les habitants ne peuvent pas stocker de bacs sur une zone privée et en début de voies et impasses inaccessibles aux véhicules de collecte.

Ces collectes sont effectuées selon divers modes sur le territoire :

- en régie, par les équipes de l'Agglomération Cannes Lérins, sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins ;
- par des opérateurs privés sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

*La carte suivante (p.41) présente les différents opérateurs de collecte intervenant sur le territoire de Cannes Lérins.*

Les tonnages collectés en Ordures Ménagères présentés ci-après comprennent les ordures ménagères résiduelles ainsi que les résidus de balayage des rues effectués par les services communaux de propreté des 5 communes membres. La collecte sélective (CS) des Emballages Ménagers Recyclables précitée concerne la collecte des conteneurs jaunes, qui, conformément aux consignes de tri en vigueur sur le territoire communautaire, comprennent des emballages ménagers, des papiers, des journaux magazines et revues en mélange.

◀ **Collecte des cartons - Cannes**



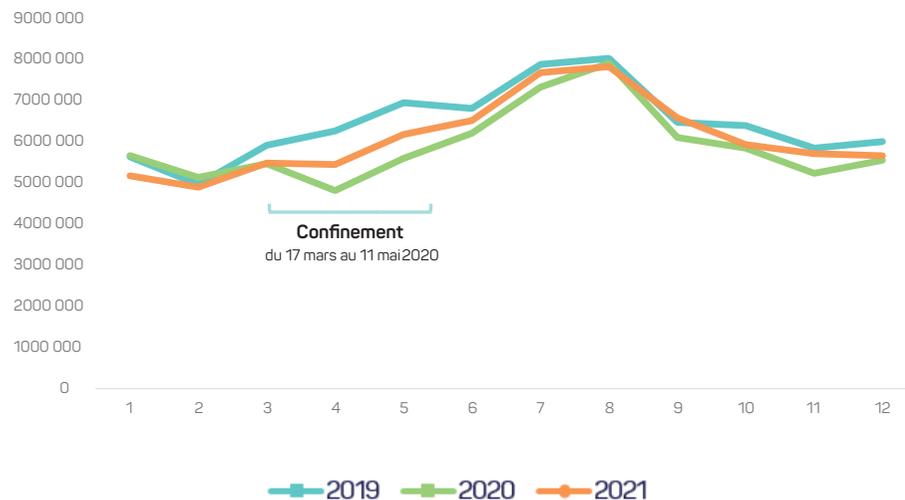
**74 968 TONNES**

d'ordures ménagères collectées\*  
soit 469 kg d'OM\* par habitant

**+ 3,13 % D'OM**

qu'en 2021

### ▼ Tonnages mensuels OM



**9 793 TONNES**

de collecte sélective  
soit 59,3 kg de CS par habitant

**+ 4,05 % DE CS**

qu'en 2021

### ▼ Tonnages mensuels CS



Les tonnages d'ordures ménagères et collecte sélective ont augmenté de **3%** et **4%** respectivement par rapport à 2020. Une belle augmentation de la CS (**47%**) est à noter sur la commune de Théoule-sur-Mer, grâce à la mise en place de la CS en Point de regroupement en 2019 et à la collecte en porte à porte en 2021.

\*Tonnages collectés + résidus de balayage+Declassements

# LES OPÉRATEURS DE COLLECTE INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE CANNES LÉRINS (HORS ENCOMBRANTS)

## OPÉRATEUR PRIVÉ VÉOLIA

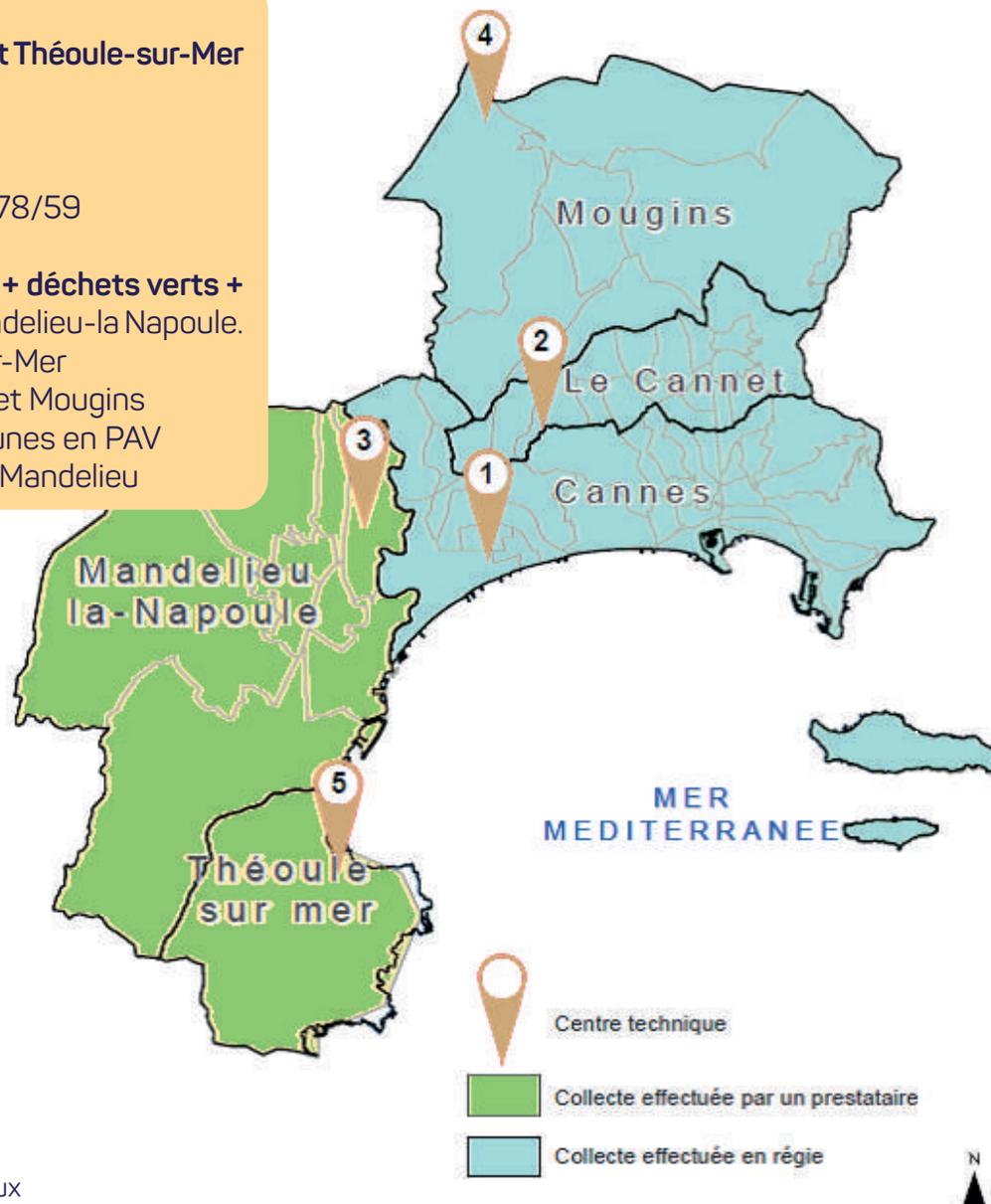
Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer (Période estivale/hivernale)\*\*

Nombre d'agents : 169/119

Nombre de véhicules : 84/65

Nombre de tournées par semaine : 78/59

- Collecte OM + CS + encombrants + déchets verts + cartons des professionnels sur Mandelieu-la Napoule.
- Collecte OM + CS sur Théoule-sur-Mer
- Collecte du papier sur Le Cannet et Mougins
- Collecte du verre sur les 5 communes en PAV
- Collecte des CHR\* sur Cannes et Mandelieu



## MOUGINS

Chemin de la Plaine

Nombre d'agents : 25

Nombre de véhicules : 14

Nombre de tournées par semaine : 46 (dont 13 en Tri)

**Activités spécifiques :**

**Collecte OM + CS**

**+ verre des CHR\***

## LE CANNET

Chemin de l'Aubarède

Nombre d'agents : 35

Nombre de véhicules : 17

Nombre de tournées par semaine : 43 (dont 7 en Tri)

**Activités spécifiques :**

**collecte des OM + CS**

**(+ encombrants)**

## CANNES

14 rue Paul Négrin - la Bocca

Nombre d'agents : 96

Nombre de véhicules : 32

Nombre de tournées par semaine : 140 (dont 49 en tri)

**Activités spécifiques :**

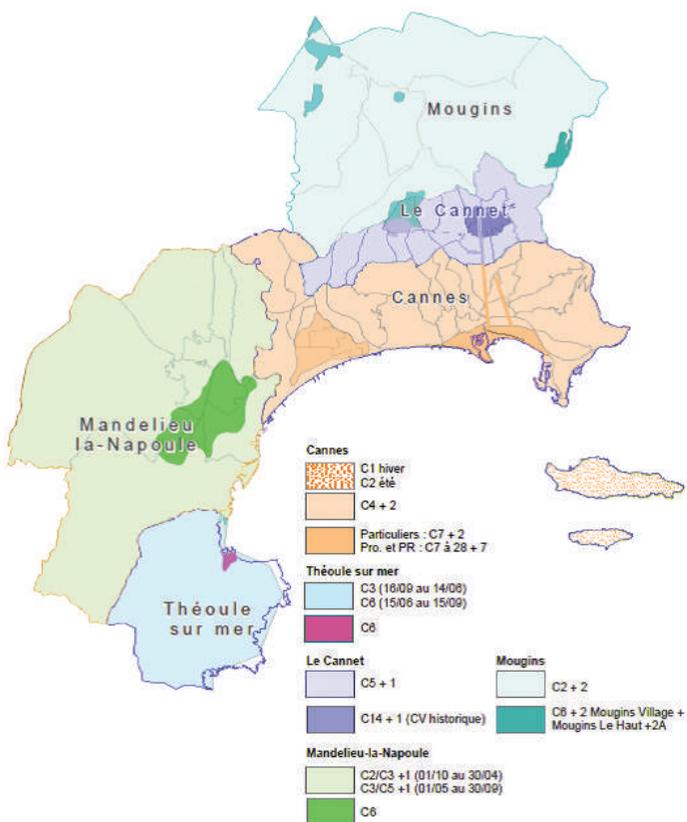
**collecte des OM et CS**

\* CHR : Commerces, Hôtels, Restaurants

\*\* Avec collecte des encombrants et végétaux

# FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE

Les fréquences de collecte en porte-à-porte diffèrent selon les communes et parfois selon les quartiers. Ces fréquences ont été définies ainsi par les communes et conservées depuis le transfert de compétences à l'Agglomération en 2017. Les fréquences et jours de collecte sont présentés ci-après. Des travaux d'optimisation de la collecte sont en cours. Le service s'affranchira des frontières communales et les fréquences de collecte pourront être adaptées selon la nature et la quantité de déchets produits.



	Fréquence hebdomadaire de collecte	Jours de collecte OM	Jours de Collecte CS
<b>Cannes</b>	4 OM + 2 CS	Lundi, mercredi, jeudi et samedi	Mardi et vendredi
<b>Le Cannet</b>	5 OM + 1CS	Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi	Mercredi
<b>Mandelieu-La Napoule</b>	Du 1/10 au 30/04 2 OM + 1 CS Du 1/05 au 30/09 3 OM +1 CS	Selon secteur	Soit mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon le secteur
<b>Mougins</b>	2 OM + 2 CS	Lundi et jeudi ou mardi et vendredi	Mercredi et samedi
<b>Théoule-sur-Mer</b>	Du 16/09 au 14/06 3 OM +1 CS Du 15/06 au 15/09 C6 OM + 1 CS	Lundi, mercredi, vendredi ou mardi, jeudi et samedi	Jeudi (en PR)

CX+Y :  
fréquence de collecte hebdomadaire d'ordures ménagères (X) et de tri (Y)

## COLLECTE DES CENTRES-VILLES

Les centres-villes sont collectés une à plusieurs fois par jour en fonction des besoins de l'activité et ce, tous les jours, quelle que soit la commune.

# CENTRE OPÉRATIONNEL DE PILOTAGE

En décembre 2021, un nouveau Centre Opérationnel de Pilotage (COP) a été créé. Ce COP est un lieu fermé, accessible par badge, équipé de plusieurs écrans et ordinateurs depuis lequel la planification et le suivi de la collecte des déchets sont gérés en temps réel par les ordonnanceurs (planificateurs).

Depuis ce Centre Opérationnel de Pilotage, les équipes de planification de la collecte pourront utiliser un nouveau système informatique nommé le Système d'Aide à l'Exploitation. C'est un passage à une gestion « informatique 2.0 » du service de la collecte, afin d'en améliorer la réactivité et l'opérabilité et donc améliorer le service aux usagers.

Cette informatisation comprend le déploiement plusieurs logiciels reliés entre eux :

- Un logiciel de planification ;
- Un logiciel de suivi de l'activité de collecte par géolocalisation des véhicules de gestion des remontées de collecte : levés de bacs, points noirs,
- Un logiciel de gestion des mobiliers de collecte de la redevance spéciale ;
- Une nouvelle armoire de gestion des clés ;
- En 2022, un logiciel de gestion du parc de véhicule sera disponible.

Informatiquement, le logiciel de planification sera relié au logiciel de gestion des ressources humaines de la C.A.C.P.L., au logiciel de gestion du parc de véhicule ainsi qu'au logiciel de gestion d'une armoire à clés des véhicules.

Avec l'ensemble de ce dispositif, les agents planificateurs pourront, depuis le COP, communiquer directement avec les chauffeurs des 65 véhicules de collecte équipés en matériels embarqués (tablette de bord) et lecteur de puces de bacs permettant l'identification des bacs lors des collectes. En complément, les chauffeurs sont guidés via un GPS sur leur circuit, la mise en production effective est prévue avant le 3 octobre 2022.



# COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre est réalisée :

- en point d'apport volontaire pour l'ensemble des usagers ;
- en porte-à-porte pour les Cafés-Hôtels-Restaurants des centres villes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins (village).

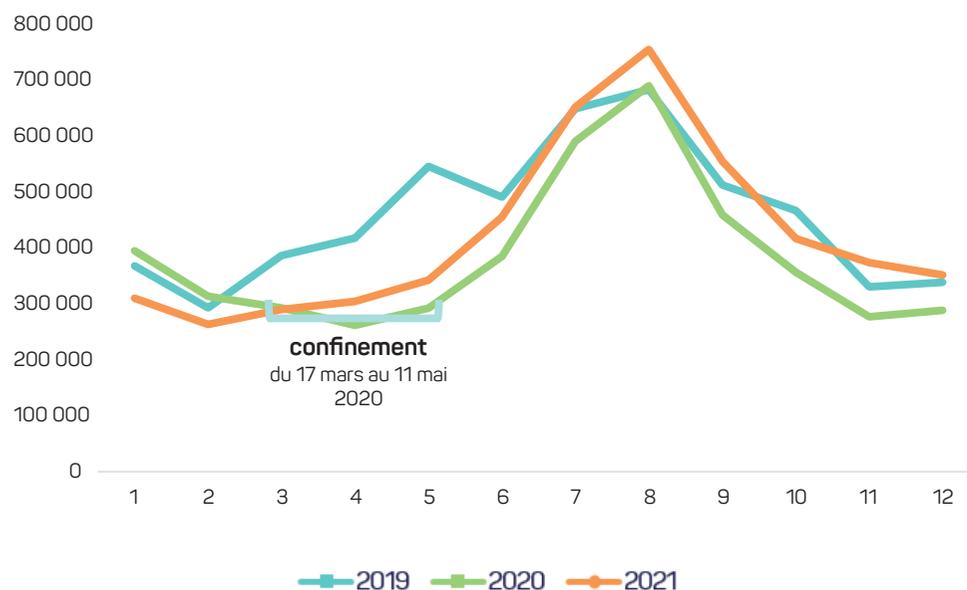
**5 071** tonnes de verre collectées  
**31,7 kg** de verre par habitant



**+ 10,17 % DE VERRE**  
en 2021 par rapport à 2020

## ▼ Tonnages mensuels VERRE

Tonnages mensuels VERRE



## LA COLLECTE DU VERRE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent de **283** bornes d'apport volontaire de verre :  
185 colonnes aériennes et 98 conteneurs enterrés.

La collecte est effectuée par un prestataire privé, VEOLIA, sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer le bon état de fonctionnement et de propreté du parc, la maintenance et le nettoyage sont assurés :

- Par la société SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA) sur le territoire de Cannes dans le cadre d'un marché depuis 2015 ;
- En régie par l'équipe « mobiliers de collecte » sur le reste du territoire.



Colonne à verre aérienne ▲



Colonne à verre enterrée ▲

**283** points  
de collecte du verre

**4 000** tonnes  
de verre collectées en PAV

**25 kg** de verre  
par habitant en PAV



**- 7,82 % DE VERRE  
EN PAV** par rapport à 2020

## LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE CHEZ LES PROFESSIONNELS (Cafés-Hôtels-Restaurants)

La collecte en porte-à-porte chez les professionnels est réalisée :

- Par un prestataire privé, SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA,) sur les centres-villes de Cannes et Mandelieu ;
- En régie sur le village de Mougins.

**1 042** conteneurs à verre

**1 065** tonnes  
de verre collectées en PAP



**+ 19 % DE VERRE  
EN CHR** par rapport à 2020



### UN PETIT GESTE POUR UNE GRANDE CAUSE

En 2021, le territoire de la CACPL a versé à la Ligue contre le Cancer **16 842 €**

En contexte dû à la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19 les tonnages de verre collecté ont baissé, considérant cette situation la CACPL a souhaité, par solidarité, verser le même montant qu'en 2019 soit 9500€ au titre des tonnages 2020 collecté à Cannes (3,05 €/t) et le reste via UNIVALOM pour les 4 autres communes.

## LA COLLECTE EST RÉALISÉE :

### A Cannes :

- Le mardi et le vendredi, à partir de 8h30, pour le centre-ville
- Le lundi et le jeudi, à partir de 8h30, pour La Bocca, République et autres producteurs.

Des collectes supplémentaires sont planifiées pendant les congrès et les manifestations.

Un calendrier de collecte spécifique est distribué à l'ensemble des producteurs en début d'année.

### A Mandelieu-La Napoule :

- Le mardi et/ou le vendredi selon le gisement, à partir de 6h00.

### A Mougins :

- Chaque CHR est collecté 2 à 3 fois par semaine

Exemple de bac CHR ►



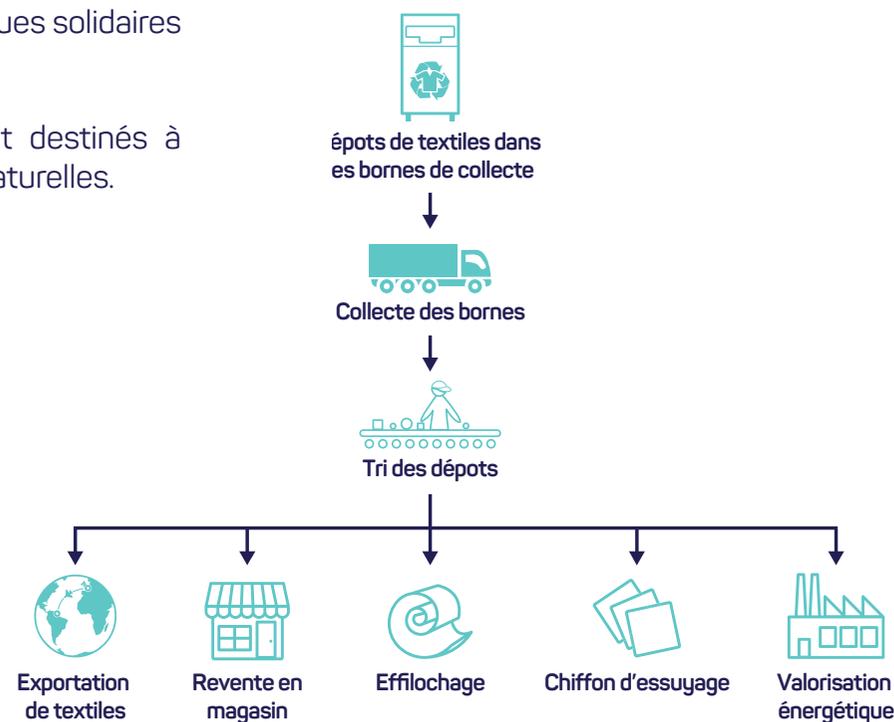
# COLLECTE DES TEXTILES

En 2021, les usagers pouvaient déposer leurs vêtements, chaussures et différents textiles dans **69 bornes** réparties sur **62 sites**. Les déchets textiles collectés sont ensuite triés, réutilisés ou recyclés selon leur état.

**97 %** des textiles collectés sont recyclés :

- Environ **60 %** des vêtements sont revendus soit directement dans des boutiques solidaires en France soit expédiés à l'étrangers en vêtements d'occasion ;
- Environ **22 %** sont recyclés en chiffons d'essuyage ;
- **15 %** constitués des matières laineuses naturelles ou synthétiques sont destinés à l'effilochage pour la production de feutrine ou à la filature pour les matières naturelles.

Les **3 %** de refus sont valorisés en Combustible Solide de récupération (CSR).



## ▼ RÉPARTITION DES BORNES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE PAR ASSOCIATION

Deux associations sont présentes sur le territoire de l'Agglomération : **Montagn'Habits et Le Relais**, qui collectent et valorisent les textiles.

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu	Mougins	Théoule	Total
Montagn'Habits	38	5	7	5	1	56
Le Relais	0	0	5	8	0	13

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier.

Cannes Pays de Lérins organise leur collecte sur tout le territoire. Cette collecte est effectuée par les communes de Cannes et Mougins sur leur territoire via un mandat de gestion provisoire. A Mandelieu-La Napoule, la collecte est effectuée par un prestataire, Sud Est Assainissement – Véolia. *Le ramassage en porte-à-porte est effectué sur rendez-vous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois (et 5<sup>ème</sup> si 5 lundis dans le mois).*

Sur les communes de Théoule-sur-Mer et Le Cannet, la collecte est effectuée en régie sur prise de rendez-vous :

- Théoule-sur-Mer : les jeudis et vendredis
- Le Cannet : du lundi au samedi matin.

La collecte des dépôts sauvages est réalisée concomitamment à celle des encombrants. Les équipes de collecte ont pour consignes de collecter tous les encombrants rencontrés sur la voie publique, que ce soit aux côtés des encombrants dont la collecte a été confirmée par rdv, ou sur le circuit de collecte.

Les dépôts sauvages sont également signalés par les services communaux, les services de police ainsi que les particuliers par signalement (appli mobile des communes ou réseaux sociaux ou tel/mail).



Collecte des encombrants sur  
la commune du Cannet ▲

**5 985** tonnes d'encombrants collectées  
**37,4 kg** par habitant



**+ 5,22 %**  
d'encombrants collectés  
par rapport à 2020

Service mobile de collecte de proximité 100% gratuit disponible depuis le 05 février 2020 pour les usagers qui ont la possibilité de déposer leurs petits encombrants, leurs petits appareils électroménagers (D3E), leurs déchets dangereux et leurs huiles alimentaires ménagères usagées. Les objectifs de cette prestation sont d'optimiser le tri et de mieux valoriser les déchets, de réduire la pollution et la dégradation du réseau d'assainissement et de venir en soutien à la collecte des encombrants en porte-à-porte.

## LE TRI À VOTRE PORTE : QUOI DE PLUS SIMPLE ?

L'accès aux déchèteries de l'Agglomération est gratuit dans la limite de 1,5 tonne par an et par foyer pour les déchèteries du SMED, dont celle de Cannes, depuis le 1er juillet 2021. Il en sera de même à partir du 1er janvier 2022 sur les 21 déchèteries du territoire CAP AZUR.

Mais tout le monde n'a pas toujours le temps, les moyens matériels ou tout simplement le réflexe de trier ! Résultat : de nombreux petits déchets finissent dans le bac d'ordures ménagères. Or, ils nécessitent une attention particulière pour leur fin de vie, que ce soit pour être recyclés, réparés ou traités spécifiquement, et éviter ainsi la pollution de notre cadre de vie.

Ce service mobile de collecte est réparti sur 10 sites :

### CANNES :

- Place des Allées : les 1er jeudi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 09h00 à 14h00 ;
- Marché La Bocca : les 4ème mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 07h30 à 12h30 ;
- Parking Médiathèque de Ranguin : les 4ème mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre 07h30 à 12h30 ;
- Parking des Platanes : les 1er jeudi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre de 09h00 à 14h00.

### MANDELIEU :

- Marché Boulevard des Ecureuils : tous les 1er mercredi de chaque mois de 07h30 à 12h30 ;
- Marché La Napoule : tous les 2ème jeudi de chaque mois de 07h30 à 12h30 ;
- Marché Capitou : tous les 3ème samedi de chaque mois de 07h30 à 12h30.

### MOUGINS :

- Tournamy : tous les 1er samedi de chaque mois de 07h30 à 12h30 ;
- Place des Arcades : tous les 3ème mercredi de chaque mois de 09h00 à 14h00.

### THÉOULE :

- Marché : tous les 4ème vendredi de chaque mois de 07h30 à 12h30.



Depuis son lancement, plus de **26 TONNES** de petits encombrants et déchets dangereux ont été collectées grâce au Relais Tri Mobile dont **13,4 TONNES** en 2021

# COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont les restes de végétaux provenant de l'entretien des jardins et de la taille des haies : branches coupées ou mortes, feuilles, tontes de gazon, fleurs fanées, ...

Une collecte des déchets verts est réalisée en porte-à-porte uniquement sur la commune de Mandelieu-La Napoule. Elle est effectuée par un prestataire, la société Sud Est Assainissement – Véolia.

Les administrés doivent prendre RDV pour être collectés au numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## 2 périodes :

### Hivernale (novembre à mars)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 20 m<sup>3</sup>, 1 BOM 14 m<sup>3</sup> et 2 camions plateau
- Moyens humains : 3 chauffeurs PL, 2 chauffeurs VL et 8 équipiers de collecte

### Estivale (avril à octobre)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 14 m<sup>3</sup> et 1 camion plateau
- Moyens humains : 1 chauffeur PL, 1 chauffeur VL et 5 équipiers de collecte
- Temps annuel chauffeur : 1 063 h (0.66 ETP) et 1 562 h (0.97 ETP)

Les habitants des autres communes peuvent se rendre en déchèteries.



**474 TONNES**

de déchets verts collectées en porte-à-porte

**3,0 kg** par mandolocien





# **ACTIONS DE PROXIMITÉ**

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets triés, la direction Relation aux Usagers et Qualité contrôle et sensibilise au quotidien les usagers avec notamment ses ambassadeurs du tri présents sur le terrain. Cette direction traite également les doléances (mail, téléphone, courrier) en lien avec les autres directions de la collecte.

## CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE PROXIMITÉ



**8 062** doléances par mails et téléphones traitées :

**33** appels et mails reçus par jour ouvré en moyenne

Répartition des doléances par commune :

- Cannes : 3 055,
- Le Cannet : 1 649,
- Mandelieu-La Napoule : 1 329,
- Mougins : 1 968,
- Théoule-sur-Mer : 51
- Communes extérieures à la CACPL: 5.



**49 %** des doléances portent sur les demandes de nouvelles dotations en conteneurs de tri sélectif ou d'ordures ménagères.

Au niveau des réclamations :

**479** demandes de conteneurs d'**ordures ménagères non collectés**. Après analyse, 54% de ces doléances se vérifient sur le terrain ;

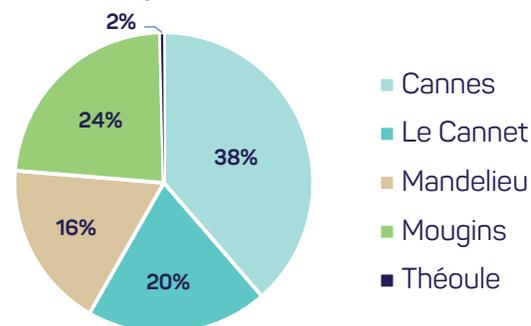
**363** demandes de conteneurs de **tri sélectif non collectés**. Après analyse, 52% de ces doléances sont justifiées ;

**968** signalements de **dépôts sauvages**. Après analyse, 74% de ces doléances sont justifiées ;

**584** réclamations diverses. Après analyse, seules 43% de ces doléances sont justifiées.



### ▼ Répartition des doléances par commune





**499** médiations terrains réalisées sur l'ensemble des communes du territoire CACPL et réparties comme suit :

- Cannes : 283 ;
- Le Cannet : 90 ;
- Mandelieu-La Napoule : 44 ;
- Mougins : 75 ;
- Théoule-sur-Mer : 7.



**167** courriers entrants sur la thématique déchets et **262** courriers sortants à l'initiative de la CACPL ont été envoyés.

**54** flyers d'information :

Cannes : 22 boitages – 1569 foyers  
Le Cannet : 12 boitages – 320 foyers  
Mandelieu : 4 boitage – 213 foyers  
Mougins : 14 boitages – 307 foyers  
Théoule : 2 boitages – 100 foyers



**9** nouvelles conventions de collecte



Caractérisation ▲



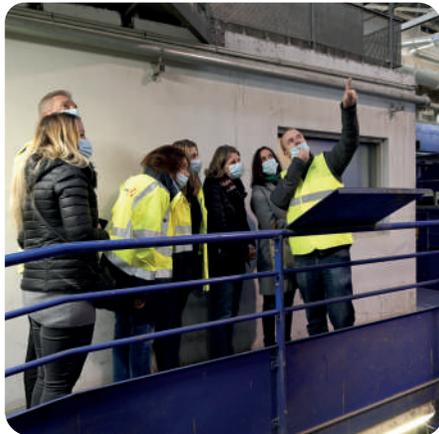
**42** précollectes de tri sélectif effectuées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins.



**32** caractérisations réalisées sur les emballages ménagers de l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

## VISITE DU CENTRE DE TRI

En 2021, malgré le contexte sanitaire, 6 visites ont été organisées et 29 personnes sensibilisées. Néanmoins, soucieuse de proposer une solution permettant de découvrir cet équipement de tri parmi les plus modernes en France, l'Agglomération propose une visite virtuelle du site sous forme de vidéo.



Visite du Centre de tri de Cannes ▲

## STAND DE PRÉVENTION DÉCHETS

Sur le territoire Cannes Lérins, 136 stands et animations grand public (événements, relais tri mobile,...) ont pu être tenues en faveur de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri collecte de l'Agglomération Cannes Lérins.



Stand d'animation La Frayère ▲  
à Cannes



Stand d'animation, Rocheville ▲  
à la campagne à Le Cannet

Stand d'animation Fête de la mer à Théoule-sur-Mer ▼



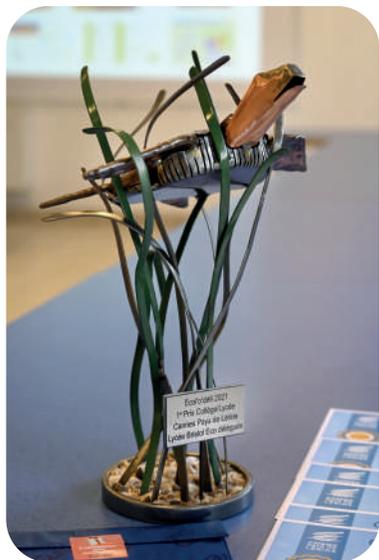
## SENSIBILISATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la prestation de sensibilisation scolaire, initialement réalisée sur Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaire de la CACPL. Malgré le contexte sanitaire en 2021, 539 élèves de maternelles, 2364 élèves de classes élémentaires et 102 élèves de collèges/lycées ont été sensibilisés à la prévention des déchets, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou au tri sélectif.

Le programme de sensibilisation, actuellement en cours, sera mené tout au long de l'année scolaire 2021-2022 sur les mêmes thématiques.

## ECOL'O'DEFI

En parallèle de ces sensibilisations scolaires, un concours d'initiative citoyenne ayant pour but d'améliorer le tri, favoriser le recyclage, diminuer le gaspillage alimentaire ou encore promouvoir une consommation responsable est proposé chaque année aux classes du territoire de l'Agglomération. Pour l'année 2021, le thème du concours Ecol'o'défi était « Le zéro plastique, c'est plus chic ». Les élèves inscrits, de la maternelle au lycée, devaient réaliser une campagne de communication sur le zéro plastique. Un jury composé d'élus et d'Inspecteur de l'Education Nationale s'est constitué afin de départager les participants et décerner un trophée aux classes gagnantes le 10 juin 2021.



# TRIAGE AU SORT

Le jeu-concours Triage au Sort a pour objectif de sensibiliser le grand public au tri sélectif et au recyclage des emballages ménagers de manière ludique. Les participants doivent trier leurs bouteilles en plastique, y glisser un bulletin de participation, puis déposer ces bouteilles dans les différents dispositifs de récupération du tri sélectif (bornes enterrées, bacs jaunes, sacs jaunes). Les gagnants sont ensuite tirés au sort pour se voir remettre les lots offerts par les partenaires du jeu, qui sont des entreprises installées sur le territoire communautaire. 67 lots ont aussi pu être mis en jeu grâce à 45 partenaires.



**TRIER  
POUR GAGNER**

GLISSEZ VOTRE BULLETIN DANS UNE  
BOUTEILLE PLASTIQUE TRANSPARENTE  
ET DÉPOSEZ-LE DANS UN BAC JAUNE  
OU SAC DE COLLECTE JAUNE.  
Infos sur [cannespaysdelerins.fr](http://cannespaysdelerins.fr)

JEU CONCOURS  
"TRIAGE AU SORT"  
DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AVRIL  
DE NOMBREUX LOTS  
À GAGNER

**PARTENAIRES DU CONCOURS**

**CITEO**  
Développement durable  
ensemble au territoire

**smed**

**UNIVALUM**

**CANNES PAYS DE LÉRINS**

## LE DISPOSITIF CLIINK®



Pour rappel, Cliink est un système technologique capable de promouvoir le tri du verre en récompensant les usagers par des bons de réduction (commerces de proximité, e-commerce, culture, associations...) et l'Agglomération a installé 100 dispositifs sur l'ensemble de son territoire depuis novembre 2018.

Fin 2021, le dispositif a séduit 1014 nouveaux abonnés, et a dépassé le cap des 4 millions de dépôts depuis le lancement de l'opération en novembre 2018. Une augmentation de 10,5% du tonnage du verre collecté sur l'ensemble de notre territoire a été constatée. Les bornes équipées en dispositif ont vu leurs tonnages augmenter de 21,8%.

### Plusieurs opérations ont également été menées de front :

#### • Le Printemps des commerçants

Du 1er mars au 30 avril 2021, l'Agglomération Cannes Lérins a lancé l'opération le « Printemps des commerçants » dont l'objectif est de soutenir l'économie locale en lien avec une action de promotion du tri du verre via un partenariat exceptionnel entre l'Agglomération Cannes Lérins, la Fédération des Associations du Tissu Economique de l'Ouest du Département 06 (FATEO 06), les sociétés TERRADONA (créateur de Cliink), VEOLIA et BLUE BEACON (créateur de Shoppeer Cannes Lérins).

Les plateformes Cliink et Shoppeer Cannes Lérins se sont associées afin de proposer des bons d'achats d'une valeur de 5€ auprès des commerces locaux en échange de 50 contenants en verre triés avec le dispositif Cliink. Les bons étaient valables jusqu'au 31 mai, sans obligation d'achat et cumulables.

L'Agglomération Cannes Lérins et la société Véolia ont apporté leur soutien à cette opération par le versement de subventions permettant de financer les bons d'achats. L'Agglomération Cannes Lérins a versé une subvention à hauteur de 10 000 € à l'Association FATEO 06 pour le financement de bons d'achats utilisés par les usagers auprès des commerces des plateformes Cliink et Shoppeer Cannes Lérins. La Société VEOLIA a versé une subvention d'un montant de 2 000€ à la Société TERRADONA pour le financement des bons d'achats utilisés par les usagers auprès des commerces de la plateforme Cliink. Au total 2 400 coupons de 5€ ont été mis en jeu.

• **Les commerçants fêtent l'automne :**

L'opération « Le printemps des commerçants » ayant été impactée par un couvre-feu ainsi qu'une période de confinement durant toute sa durée, l'Agglomération Cannes Lérins a décidé de lancer l'opération « Les commerçants fêtent l'automne » du 1er octobre au 30 novembre 2021. Cette dernière a permis de remettre en jeu le budget restant alloué à cette vaste opération de soutien des commerçants.

• **Le challenge Cliiink inter-collèges de Cannes Lérins :**

Lancé une première fois le 17 mai 2021, le challenge a été interrompu en raison d'une opération de maintenance des dispositifs Cliiink. Suite à la remise en fonctionnement de ces derniers, le challenge a été reporté du 4 au 31 octobre 2021, pendant un mois, auprès de 4 collèges de l'Agglomération Cannes Lérins : André Capron à Cannes, Emile Roux au Cannet, Les Campelières à Mougins et les Mimosas à Mandelieu-la Napoule.

Pour remporter le challenge, les collèges devaient trier un maximum d'emballages en verre et générer un maximum d'inscriptions au challenge Cliiink.

La totalité du challenge a permis de générer le tri de 13 491 emballages en verre ! Une remise des prix a récompensé les collèges lauréats : 500€ pour les Campelières à la 1ère place, 300€ pour les Mimosas à la seconde place et 200€ pour Emile Roux qui est arrivé 3ème du challenge. Le collège André Capron n'a pas perçu de lot car il n'avait pas trié le minimum d'emballages requis pour faire partie du classement.





# COMMUNICATION

# INFOTRI, LE NOUVEAU SITE ENTIEREMENT DEDIE A LA GESTION DES DECHETS

Afin de poursuivre son travail de fond en faveur de la sensibilisation des usagers à la prévention et au tri de leurs déchets mais aussi de préparer l'optimisation de ses circuits de collecte prévue pour 2022, l'Agglomération a mis en ligne en septembre 2021 son propre site internet entièrement dédié à la gestion des déchets : [www.canneslerins-infotri.fr](http://www.canneslerins-infotri.fr).

## Un levier pédagogique central

Confrontée au besoin de clarification des consignes de tri par les usagers et au renforcement parallèle des préoccupations écologiques, la Direction de la collecte s'est ainsi dotée d'un outil de communication stratégique. Il vise à apporter à ses usagers les réponses simples aux interrogations quotidiennes auxquelles ils peuvent être confrontés, mais surtout à les inciter à aller plus loin en les accompagnants dans la mise en pratique de bons gestes de tri et de réduction des déchets.

## Un site simple et exhaustif

En plus du rappel des consignes de tri, de l'accès à un calendrier des jours et horaires de collecte et de la localisation des points d'apport volontaire de déchets du territoire, l'utilisateur pourra se familiariser avec les bases de la gestion des déchets (compostage, astuces du quotidien...), trouver des éclaircissements sur certaines idées reçues avec une FAQ et découvrir l'ensemble des actualités et services déployés pour une gestion raisonnée des déchets (collecte des encombrants, plateforme de vente en ligne, points de collecte des petits déchets dangereux...). De plus, un moteur de recherche a été développé permettant de découvrir le ou les exutoires propres à chaque déchet.

## Une large campagne de communication à l'appui du lancement

Afin de faire connaître cet outil le plus rapidement possible, la Direction collecte a initié une large campagne de communication multi-supports :

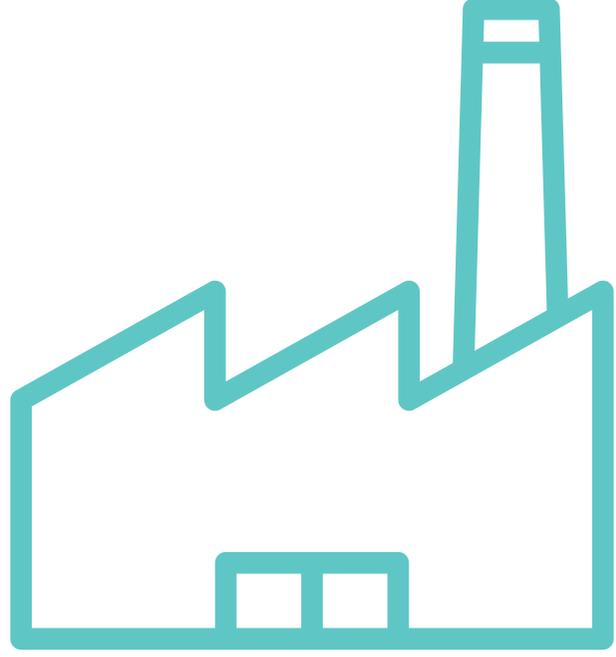
- Diffusion d'une actualité sur le site de l'Agglomération,
- Diffusion de posts réguliers sur les réseaux sociaux,
- Proposition d'article aux Bulletins municipaux des 5 communes,
- Affichage sur les panneaux urbains et les arrières bus du réseau PALMBUS,
- Diffusion d'un communiqué de presse.

## CALENDRIERS DE COLLECTE

Afin de simplifier la compréhension des jours et horaires de collecte des ordures ménagères et du tri sur son territoire, la direction Collecte a établi des calendriers propres à chaque commune, et à chaque secteur différencié de la commune lorsque s'avère nécessaire.

Visuellement clairs et synthétiques, ces supports sont à la disposition des usagers sur le site [www.canneslerins-infotri.fr](http://www.canneslerins-infotri.fr) sous forme de téléchargement.



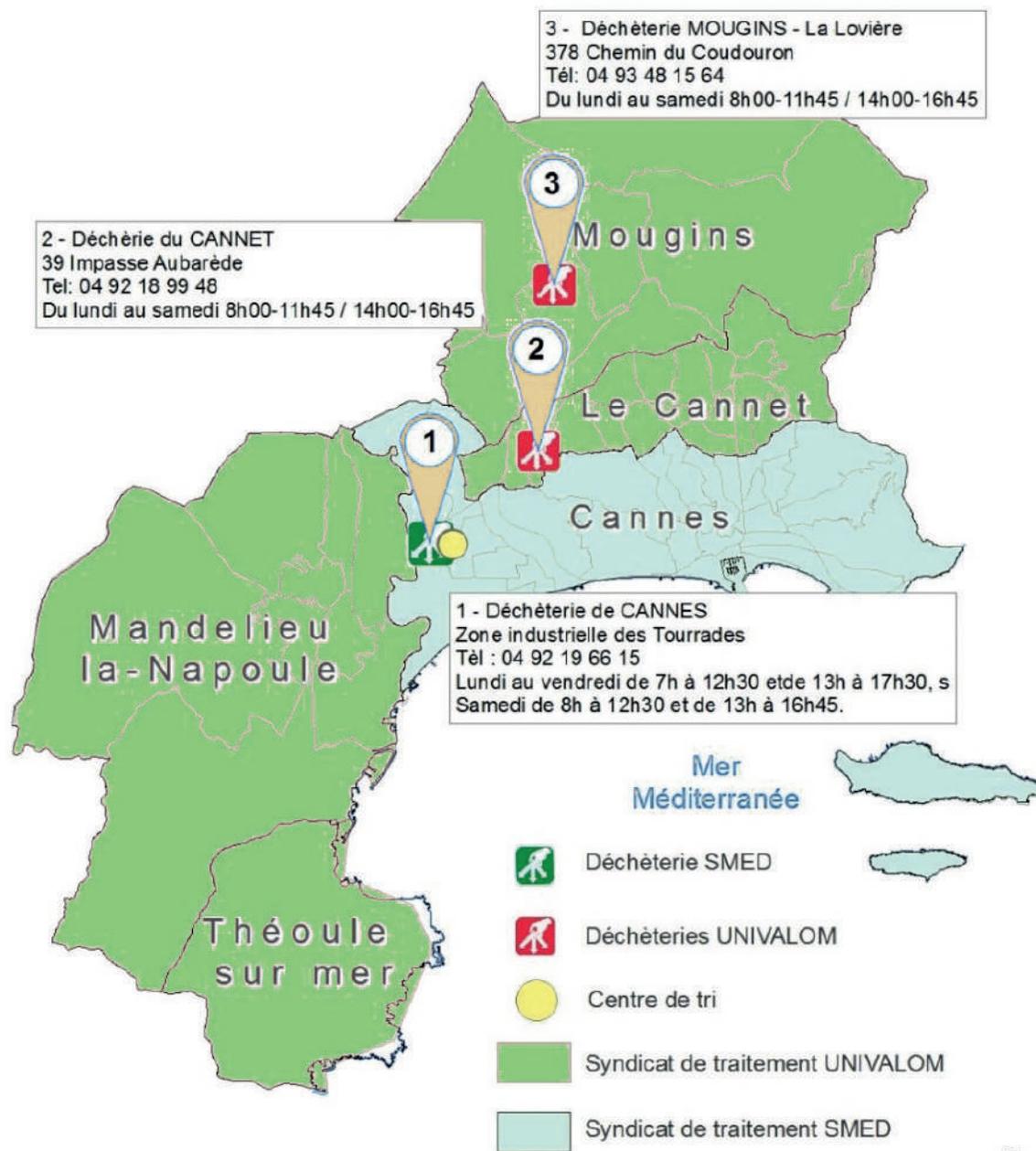


---

# **TRAITEMENT DES DÉCHETS**

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM** assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- Le **SMED06** assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.



Syndicats de traitement et déchèteries





---

# **L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES: INDICATEURS**

# TONNAGES COLLECTÉS

Les tonnages de l'année 2021 sont marqués par la reprise économique et touristique suite à l'épidémie de COVID. Sans atteindre les valeurs de 2019, nous constatons une augmentation de 3,58 %. Cette augmentation est très marquée pour le verre (+10,17 %), notamment des professionnels CHR avec + 19,26 %. C'est sur le territoire de Cannes qui avait été le plus impacté par la crise sanitaire que l'on observe les plus fortes hausses :

**+5,54 %** pour les OM

**+3,4 %** pour les EMR

**+14,7 %** pour le verre

## ▼ Tonnages collectés par Cannes Lérins (hors déchèteries)

		TONNAGES				PERFORMANCES (kg/hab/an)				
Flux		2019	2020	2021	EVO 2020/2021	CACPL 2019	CACPL 2020	CACPL 2021	PACA 2019 <sup>A</sup>	National 2017 <sup>B</sup>
OMA <sup>8</sup>	OMR <sup>1</sup>	79 179	72 691	72 691	3,13% ↓	493,2	454,3	468,5	372	254
	EMR <sup>2</sup>	10 212	9 123	9 492	4,05% ↑	63,8	57,0	59,3	39	50
	JMR <sup>3</sup>	412	317	301	-5,10% ↓	2,6	2,0	1,9		
	Verre	5 341	4 603	5 071	10,17% ↑	33,4	28,8	31,7	24,4	31
	dont PAV <sup>4</sup>	3 732	3 710	4 000	7,82% ↑	23,2	23,2	25,0		
	dont CHR <sup>5</sup>	1 609	893	1 065	19,26% ↑	10,0	5,6	6,7		
	Textiles	540	459	486	5,88% ↑	3,4	2,9	3,0	2,7	3,6
déchets collectés en PAP par la CACPL hors OMA	Encombrants <sup>6</sup>	5 622	5 688	5 985	5,22% ↑	35,1	35,5	37,4		
	Décherts verts <sup>7</sup>	512	589	474	-19,52% ↓	3,2	3,7	3,0		
<b>TOTAL</b>		<b>101 818</b>	<b>93 011</b>	<b>96 291</b>	<b>3,53%</b>	<b>636,3</b>	<b>581,3</b>	<b>601,8</b>		

<sup>1</sup> Ordures ménagères résiduelles - comprend les résidus de balayage

<sup>2</sup> Emballages ménagers recyclables

<sup>3</sup> Journaux Magazines-Revues

<sup>4</sup> Point d'Apport Volontaire

<sup>5</sup> Cafés-Hotels-Restaurants : prestation réalisée sur Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins

<sup>6</sup> Collecte par les services Allo-Mairie

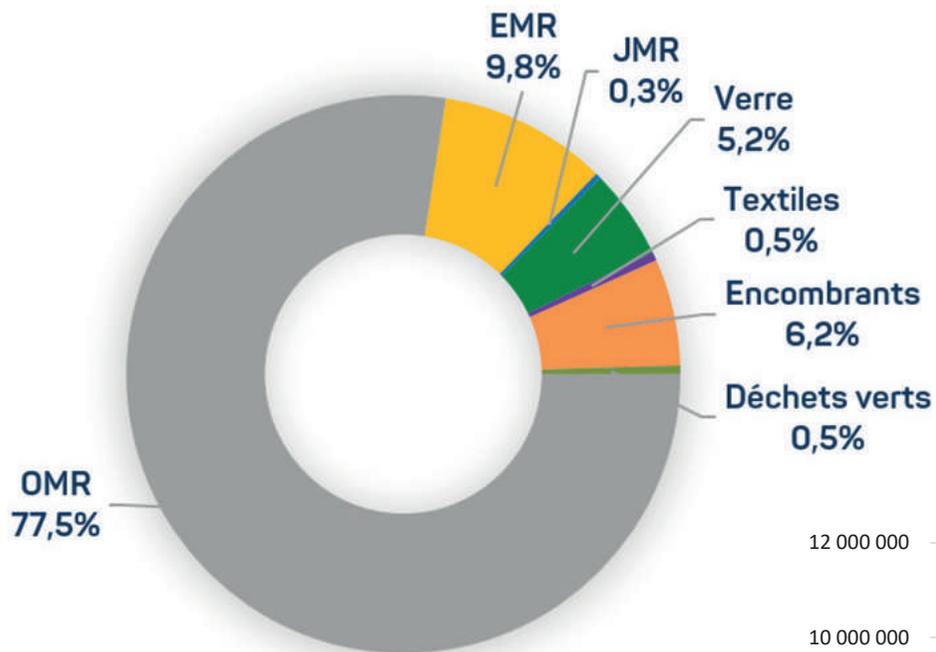
<sup>7</sup> Collecte réalisée uniquement sur Mandelieu-La Napoule

<sup>A</sup> issus ORDEC PACA (données 2019)

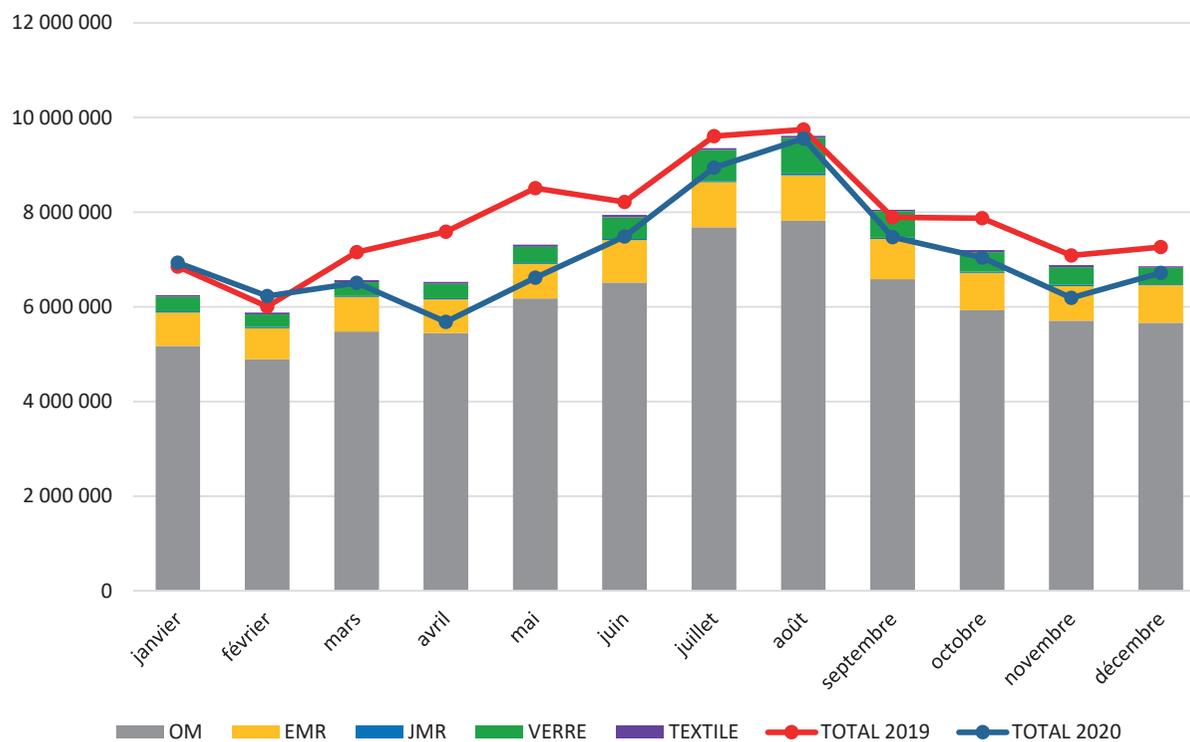
<sup>B</sup> issus MODDECOM 2017 ADEME

<sup>8</sup> Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - hors encombrants et déchets verts

## ▼ Répartition des tonnages des déchets ménagers collectés par la CAPL en 2021 (hors déchèteries)



## ▼ Évolution des tonnages mensuels collectés par la CACPL en 2021



▼ Tonnages collectés en déchèteries sur le territoire Cannes Lérins (tonnes/an)

	Encombrants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE1	Carton	DDM	Mobilier	TOTAL
<b>2019</b>	<b>15 279</b>	<b>16 282</b>	<b>5 807</b>	<b>977</b>	<b>3 243</b>	<b>1 448</b>	<b>829</b>	<b>553</b>	<b>327</b>	<b>2 684</b>	<b>47 429</b>
<i>dont Cannes</i>	5 319	7 218	4 831	38	1 964	872	477	228	223	1 617	22 787
<i>Le Cannet</i>	1 093	2 049	345	554	454	227	212	28	40	584	5 586
<i>Mougins</i>	2 343	6 091	631	381	820	345	140	13	63	483	11 310
<i>hors déchèteries<sup>3</sup></i>	6 524	924		4	5	4		285	1		7 746
<b>2020</b>	<b>13 204</b>	<b>13 673</b>	<b>4 947</b>	<b>1 586</b>	<b>2 369</b>	<b>1 241</b>	<b>734</b>	<b>468</b>	<b>280</b>	<b>2 262</b>	<b>40 762</b>
<i>dont Cannes</i>	3 977	4 591	3 831	274	1 104	672	402	166	177	1 416	16 610
<i>Le Cannet</i>	788	3 071	512	994	671	306	201	36	51	524	7 154
<i>Mougins</i>	1 686	4 797	597	243	593	262	127	11	52	322	8 691
<i>hors déchèteries<sup>3</sup></i>	6 753	1 214	7	75	1	0	3	255	0	0	8 307
<b>2021</b>	<b>14 058</b>	<b>13 034</b>	<b>5 696</b>	<b>2 473</b>	<b>2 500</b>	<b>1 328</b>	<b>791</b>	<b>587</b>	<b>280</b>	<b>2 879</b>	<b>43 625</b>
<i>dont Cannes</i>	4 902	4 326	3 913	510	952	682	419	201	151	1 540	17 596
<i>Le Cannet</i>	987	3 133	948	1 086	767	366	232	77	69	918	8 583
<i>Mougins</i>	1 792	4 554	832	845	762	280	136	43	60	421	9 725
<i>hors déchèteries<sup>3</sup></i>	6 377	1 021	3	32	19	0	4	266	0	0	7 721
<i>dont issus SMED</i>	3 839	535	0	0	0	0	0	0	0	0	4 374
<i>issus UNIVALOM</i>	2 538	486	3	32	19	0	4	266	0	0	3 347

<sup>3</sup> Quai VEOLIA

▼ Apports en déchèteries sur le territoire Cannes Lérins en kg/hab.

	Encombrants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE <sup>1</sup>	Carton	DDM <sup>2</sup>	Mobilier	TOTAL
2019	95,2	101,4	36,2	6,1	20,2	9,0	5,2	3,4	2,0	16,7	295,4
2020	82,5	85,5	30,9	9,9	14,8	7,8	4,6	2,9	1,7	14,1	254,8
2021	87,9	81,5	35,6	15,5	15,6	8,3	4,9	3,7	1,7	18,0	272,6

<sup>1</sup> DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

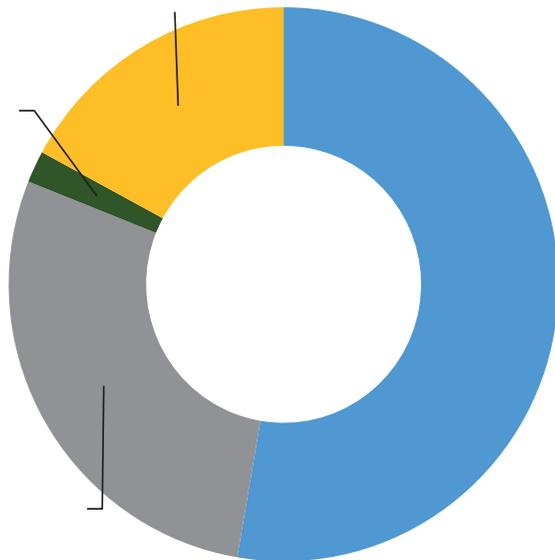
<sup>2</sup> DDM : Déchets Dangereux des Ménagers (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, déchets médicaux, huiles alimentaires et de vidange..)



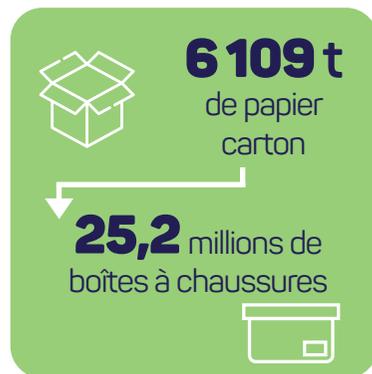
◀ Centre Intégré de Transfert et Traitement de Cannes comprenant un quai de transfert, une déchèterie et un centre de tri de collecte sélective.

# DEVENIR DES TONNAGES COLLECTÉS

▼ Répartition des déchets collectés par type de traitement en 2021  
(hors collecte encombrants et déchèteries)



- Unité de Valorisation
- Valorisation organique (CVO+compostage)
- Unités de valorisation matiere





---

# LES INDICATEURS FINANCIERS

Selon le code général des collectivités territoriales (art. D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les indicateurs financiers à retracer dans le rapport sont :

- le montant annuel global des dépenses du service et les modalités de financement ;
- le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

### Méthodologie :

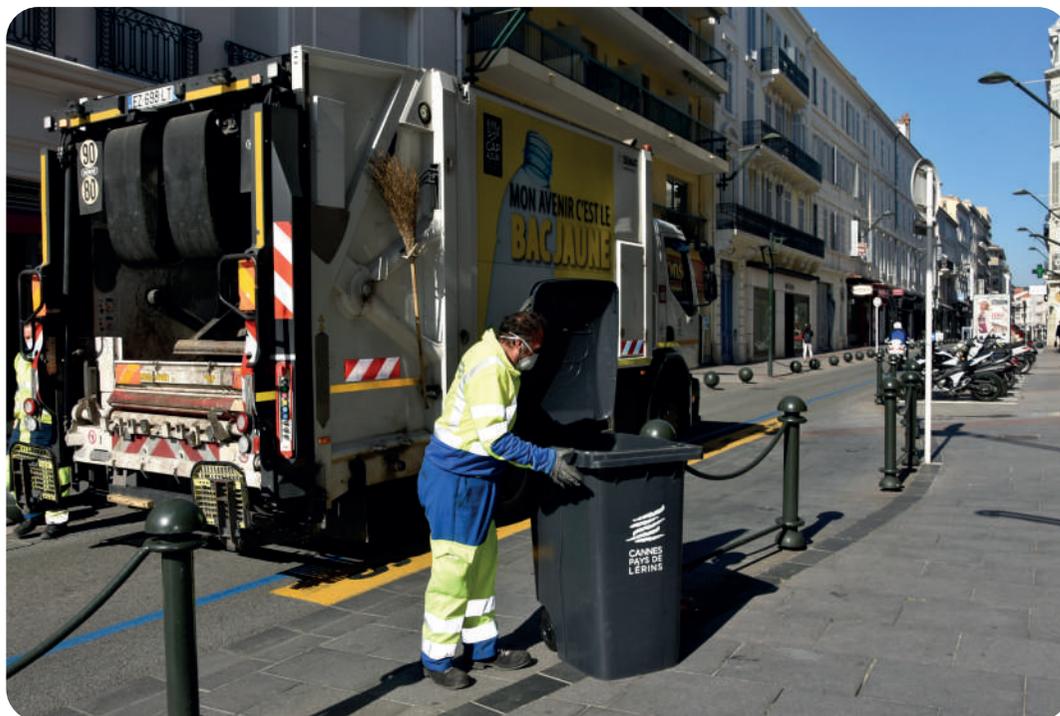
Toutes les données financières sont extraites de la comptabilité 2020 et 2021, et retracées dans la fonction M14 812.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins déclare sa matrice des coûts sur le site dédié de l'ADEME. La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaborée par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux.

- Un retraitement comptable a été opéré sur les données du compte administratif 2021 ;
- Les charges rattachées afin d'intégrer le montant de la facturation réelle du mois de décembre 2021 ;
- Les coûts d'utilisation des véhicules des pools municipaux ont été intégrés en 2021 ;
- Les recettes 2021 incluent les derniers acomptes perçus en 2022.

## COÛT DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

### ▼ Collecte rue d'Antibes - Cannes



**RAPPEL :** le service d'élimination des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération

#### Cannes Lérins est organisé :

- en régie pour les collectes d'OM et de CS sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins, ainsi que la collecte des encombrants et dépôts sauvages sur les communes du Cannet et Théoule-sur-Mer ;

- en prestation externe pour tous les autres services.

Depuis le 1er janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (CACPL).

La CACPL l'a déléguée aussitôt à UNIVALOM pour les communes de Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer puis au 1er février 2014 au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (S.M.E.D.) pour les déchets produits sur la commune de Cannes.

La décomposition des coûts est la suivante (montant en €):

<b>TOTAL COLLECTE</b>	<b>34 741 000 €</b>
Collecte	28 664 k€
Charges de structure	3 461 k€
Pré-collecte	1 800 k€
Prévention	534 k€
Communication	264 k€
Autres charges v.LK	18 k€
<b>TOTAL TRAITEMENT</b>	<b>20 442 000 €</b>
Coût SMED	16 404 k€
Coût UNIVALOM + Com. option	5 473 k€
Recettes liées au traitement *	-1 435 k€
<b>COÛT AIDE</b>	<b>55 183 000 €</b>

*Recettes = aides des éco-organismes et reventes des matériaux triés*

La prestation de collecte des déchets est effectuée :

- **80 %** en régie (dont 59 % en dépenses de personnel) ;
- **20 %** en prestations de services.

NB : Le coût global du service tient compte :

- D'une part, d'une forte quantité de déchets collectés due aux variations touristiques saisonnières et aux manifestations à résonance internationale. Ainsi afin d'avoir un coût global cohérent avec le surplus de population, la population INSEE 2018 de 160 008 habitants entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (décret n° 2020-1706 du 24 décembre 2020) est multipliée par l'IAT (Indice d'Activité Touristique). La population moyenne pondérée est de 206 670 habitants.
- D'autre part, de la large palette de services mise en place, avec des méthodes et des fréquences appropriées à chaque type de déchets et à chaque zone.

## FOCUS SUR LES PRESTATIONS DE COLLECTE

Depuis le transfert de compétence en janvier 2017, les prestations de collecte ont été maintenues et certains nouveaux marchés ont été réalisés (renouvellement des marchés échus), pour un montant global de **3 484 884€**.

Les prestations de collecte sont détaillées comme suit :

PRESTATIONS DE COLLECTE	PRINCIPAUX PRESTATAIRES	RÉALISÉ 2021
Lot 4 - Collecte au porte-à-porte des déchets ménagers assimilés (marché 172204)	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	2 558 418 €
Lot 5 - Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables (marché 172205)	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	368 933 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer (marché 18064 fin 31 octobre 2021)	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	343 597 €
Collecte en porte-à-porte du verre produit par les commerçants, hotels, restaurateurs et les écoles sur le territoire CACPL (marché 19007)	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	93 066 €
Location longue durée BOM 26 T avec grue sans chauffeur (marché 17017)	FAUN ENVIRONNEMENT	60 440 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer (marché 21019 début 1 <sup>er</sup> novembre 2021)	SUD-EST ASSAINISSEMENT PROPRETÉ	24 365 €
Lot 1 - Fourniture maintenance et lavage de colonnes enterrées (marché 170491)	CONTENUR SL	21 655 €
Transport par eau de matériel sur l'île Saint Honorat pour la CACPL (marché 19006)	GPT CMLSH ET PLANARIA	14 410 €
<b>TOTAL PRESTATIONS DE COLLECTE</b>		<b>3 484 884 €</b>

## COMPÉTENCE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (CACPL). La CACPL a adhéré aussitôt à UNIVALOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés et pour la gestion des déchèteries pour le territoire des communes de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer puis au 1er février 2014, au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (S.M.E.D.) pour la compétence n°1 relative au traitement des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de transport, de stockage et de tri ainsi qu'à la création et à la gestion des quais de transfert des déchets et des déchèteries pour le territoire de la commune de Cannes.

A cet effet, la CACPL verse :

- une contribution au S.M.E.D. qui s'élève à 16 404 000€ (dont 1 021 000€ de subvention d'équipement) en 2021 contre 13 727 000€ en 2020, soit en hausse de + 19.5 %. La dépense supplémentaire constatée en 2021 s'élève à 2 677 000€ .
- Une contribution à UNIVALOM qui s'élève à 5 473 000€ (dont 1 197 000€ de subvention d'équipement pour travaux) en 2021 contre 6 299 000€ en 2020, soit une baisse de - 13.1%

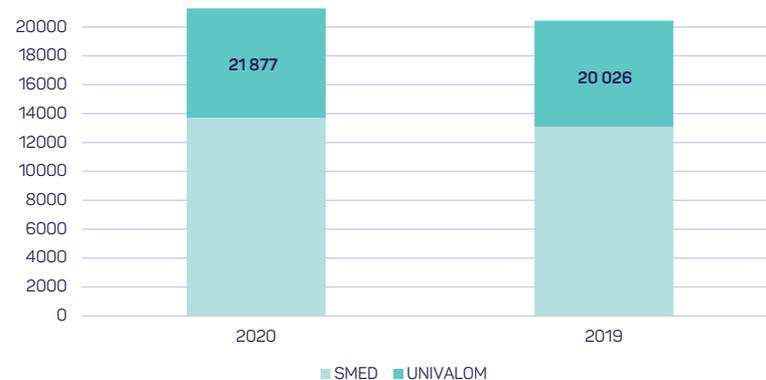
Cette hausse de contribution s'explique à la fois par la forte hausse de tarification du traitement des ordures ménagères par le SMED (142.53€ HT/tonne (hors TGAP) en 2018, 166.88€ HT/ tonne (hors TGAP) en 2019 et 217,67€ HT/tonne (hors TGAP) en 2020, à compléter pour 2021), mais également par les contributions croisées des échanges de tonnages déposés en déchetteries dans le cadre du réseau de déchetteries de CAP AZUR).

### Les recettes liées au traitement des déchets sont composées :

- Des recettes de la gestion des contrats de soutien au tri (CITEO, OCAD3E, ECO TLC.) et des ventes de matériaux (aluminium, acier, verre, carton, papier, plastique) que la ville de Cannes a transféré pour un montant total pour 2021 de 1 357 000€ contre 1 106 000€ en 2020, soit 22,69% d'augmentation. Il est précisé que les montants des recettes 2021 intègrent les derniers acomptes encaissés sur l'exercice N+1 au titre de la gestion. Cette hausse s'explique par la hausse des tonnages de collecte sélective ;
- Des pénalités perçues sur les marchés soit 900€ ;
- Du versement de la subvention par l'ADEME dans le cadre du projet d'optimisation de la collecte pour un montant de 38 238€ ;
- Une redevance pour la mise à disposition d'un local et de matériel pour des ambassadeurs de tri d'UNIVALOM pour un montant de 10 525€ ;
- Une subvention de 2 700€ du Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance ;
- Un remboursement de l'assurance pour le sinistre du camion grue pour un montant de 23 301€ ;
- Une reprise des subventions d'investissement pour un montant de 2 485 €.

En définitive, le coût net global de la compétence traitement pour le territoire de la CACPL s'élève à **20 442 000 €** (coût aidé).

▼ Coût du traitement des déchets K€  
(hors recettes liées au traitement)



## PRIX MOYEN À LA TONNE

Le tonnage total des Déchets Ménagers et assimilés s'élève à 133 944 tonnes en 2021. Dans le tonnage sont compris les ordures ménagères et assimilés issus de la collecte (OM et déchets issus de la collecte des résidus urbains, Emballages et papiers, verre, textiles) ainsi que les déchets déposés en déchèteries par les services municipaux et communautaires et les usagers.

La globalisation des coûts rapportée au volume total des déchets, donne un **prix moyen à la tonne en 2021 de 411,99€**, soit une augmentation de 0,57 % par rapport à 2020 (409,54 € en 2020).

Ramené à la population totale INSEE 2018 de 160 008 habitants, le coût moyen en 2021 s'élève à **344,88€/HAB.** contre 326,48€/hab. en 2020.

# MODALITÉS DE FINANCEMENT DU SERVICE

## LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

		2020	2019
	Base nette (k€)	227 750	223 428
	Taux	12,25%	12,25%
	Base nette (k€)	72 819	72 183
	Taux	15,37%	15,37%
	Base nette (k€)	66 081	65 411
	Taux	9,35%	9,35%
	Base nette (k€)	53 609	52 819
	Taux	12,16%	12,16%
	Base nette (k€)	13 064	12 003
	Taux	7,50%	7,50%
<b>TOTAL COMMUNES (k€)</b>		<b>433 325</b>	<b>429 845</b>
<b>PRODUITS (k€)</b>		<b>52 829</b>	<b>52 409</b>

Le financement du service est assuré pour les particuliers à 100 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.). La T.E.O.M. est un impôt direct dû par les personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ou qui en sont temporairement exonérées.

La T.E.O.M. ne porte pas sur les propriétés qui bénéficient d'une exonération permanente de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les exonérations de plein droit concernent les bâtiments publics affectés à un service public et non productif de revenus, les usines, les locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Les exonérations facultatives au bénéfice des locaux à usage commercial ou industriel et des immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures n'ont pas été instituées par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins.

Depuis le 1er janvier 2018, la CACPL perçoit la TEOM en lieu et place des communes.

En 2020, la Communauté d'Agglomération n'a pas souhaité accroître la pression fiscale en gardant des taux différenciés liés à l'importance et au coût du service rendu par commune.

Le Conseil Communautaire a donc voté par délibération (séance du 15 avril 2021 – Délibération n°25) la reconduction en 2021 des taux applicables en 2020.

En 2021, le produit de la T.E.O.M. s'est élevé à 52,8 M€, soit une progression de **+ 0,76 %** due à l'accroissement des bases d'imposition.

## LA REDEVANCE SPECIALE

La Ville de Cannes a institué en 2016 la redevance spéciale afin de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers des professionnels assimilables aux ordures ménagères. Cette redevance est désormais perçue par la CACPL depuis le 1er janvier 2017.

### Qu'est-ce que la Redevance Spéciale (RS) ?

Auparavant, le service d'élimination des déchets était financé uniquement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui est un impôt calculé sur la valeur locative du foncier bâti, sans aucun rapport avec la quantité de déchets produits. Or, les différents producteurs (particuliers, entreprises et administrations) ne produisent pas la même quantité de déchets selon leurs activités.

La Redevance Spéciale (RS) permet de définir le coût du service auprès de chaque professionnel selon la quantité des déchets produits, tout en tenant compte des coûts réels de leur élimination. Cela permet d'appliquer une facturation proportionnelle au service rendu.

### Les grands principes de la RS

La Redevance Spéciale s'applique aux professionnels et aux administrations ayant recours au service communautaire de collecte des déchets. Son tarif est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Le mode de calcul de la redevance est incitatif : les tarifs des emballages recyclables et du verre sont moins élevés que ceux des ordures ménagères. La redevance est calculée pour chaque établissement en fonction du nombre de bacs loués et du volume de déchets présenté à la collecte en une année.

### Les conséquences de la crise sanitaire

En 2021, le service de la Redevance Spéciale a été impacté par la crise sanitaire entraînant la fermeture des restaurants et des hôtels durant 4 mois et demi. Néanmoins, le service a réussi à contractualiser avec 7 établissements (1 EHPAD, 2 restaurants, 1 collège et 3 plages situées au Boulevard du midi).

Ainsi, pour l'année 2021, la CACPL comptabilise 92 redevables.

Le secteur de l'évènementiel ayant également été impacté par la crise sanitaire, 7 conventions de redevances spécifiques ont été signées, en 2021, pour un montant total de **13 633,05 €**.

En 2021, le montant de la Redevance Spéciale facturé est de **988 534,69 €**, soit une hausse de 25% comparée à l'année 2020. Ceci est lié à la reprise des activités économiques.

	2018	2019	2020	2021	Evo 2019/20
Nombre de redevables	62	82	85	92	+ 8 %
Recettes RS (montant facturé)	905 778,85 €	995 166,67 €	735 028,82 €	988 534,69 €	+ 25 %



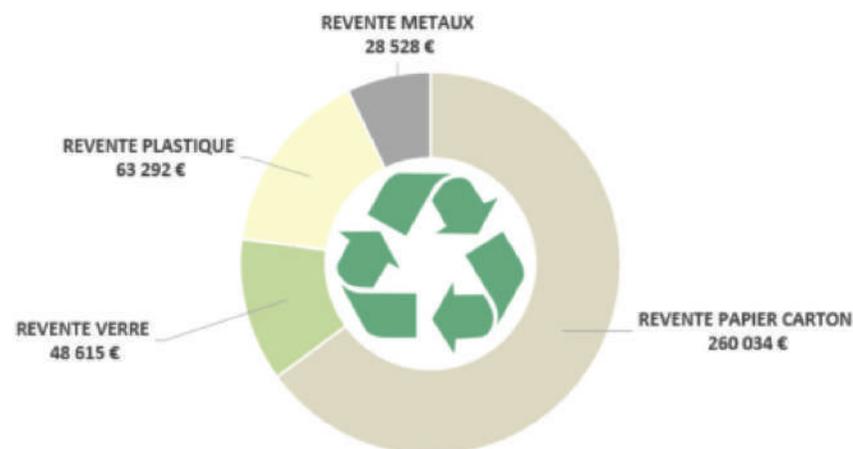
## LE MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Les recettes découlant de la valorisation des matériaux sont perçues par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins uniquement pour la ville de Cannes. Les recettes des communes de Mandelieu-La Napoule, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer sont perçues directement par UNIVALOM (convention déjà existante avant le transfert au 1er janvier 2017) et déduites des tarifs proposés par UNIVALOM. Ces recettes viennent en déduction du coût du traitement : soit un montant de 400 469€ (contre 162 000€ en 2020).

## LE MONTANT DES AIDES DES ÉCO-ORGANISMES

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a repris la gestion des contrats aides sur le secteur de la ville de Cannes et perçoit en conséquence les recettes associées, soit 957 004€ en 2021 contre 944 000€ en 2020, qui viennent en déduction du coût du traitement.

Ainsi, l'Eco organisme CITEO au titre du soutien pour le tri des emballages et des papiers a reversé 891 000€, l'Eco organisme OCAD3E au titre du soutien pour le tri des ampoules et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques a reversé 50 136€, et l'eco organisme ECO TLC au titre du soutien pour le tri des textiles, linges de maisons et chaussures a reverse 15 868€.



▲ Recettes perçues par revente des matériaux en 2021



Zone accueil des déchets du Centre de Tri des emballages de Cannes ►

# MONTANT DES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SUR CONTRAT EN 2021

(Hors prestations incluses dans les mandats de gestion de Mougins et Cannes)

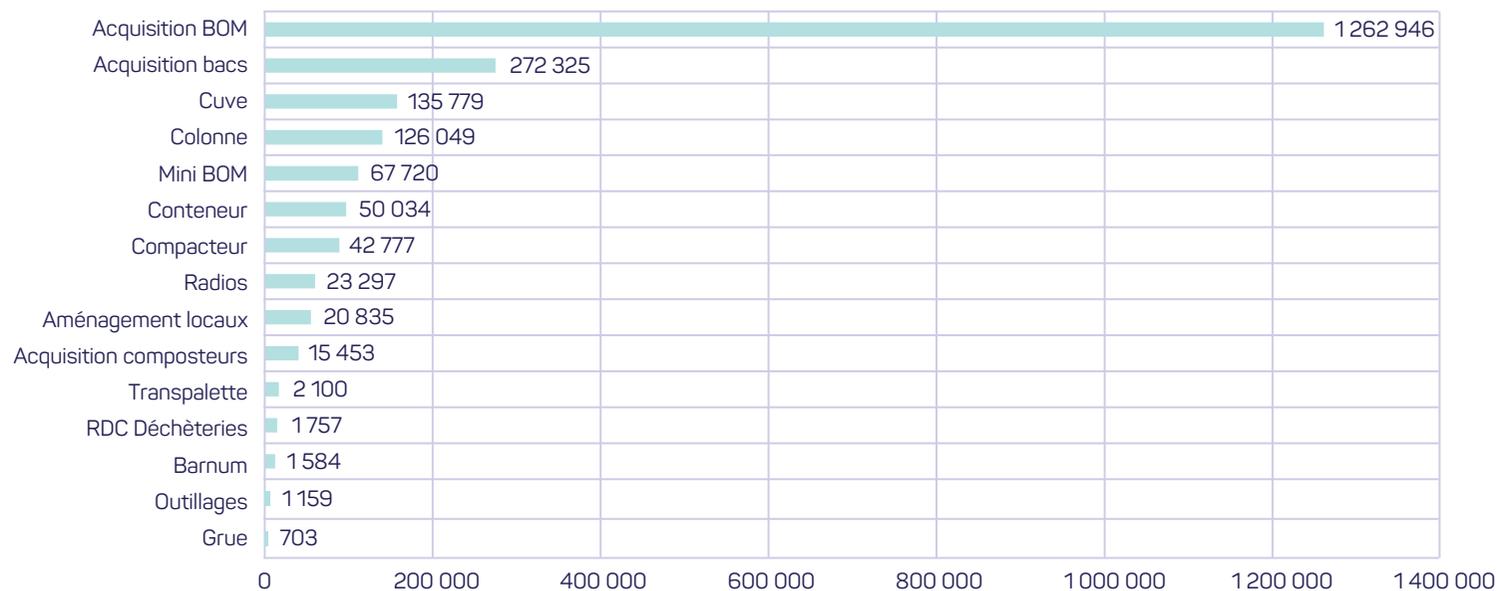
N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
172204	LOT 4 COLLECTE AU PORTE-À-PORTE DES DECHETS MENAGERS ASSIMILES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	2 567 293 €
S0052	GESTION FLOTTE P/VEHICULES INDUSTRIELS	FATEC GROUP	676 183 €
19002A	LOT A - APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS DE CUVES ETABLIES SUR LE CONTINENT	CGA EURODIS	561 390 €
172205	LOT 5 COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DU VERRE ET DES RECYCLABLES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	402 094 €
18064	COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	343 597 €
20020	BACS ROULANTS COLLECTE	CONTENUR SL	188 182 €
20036	AIRE DE LAVAGE VEHICULES COLLECTE	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	99 459 €
180361	LOCATION ENTRETIEN EPI	MAJ BLANCHISSERIE DE PANTIN ELIS RIVIERA	99 037 €
170491	LOT 1 FOURNITURE MAINTENANCE ET LAVAGE COLONNES ENTERREES	CONTENUR SL	96 537 €
19007	COLLECTE EN PORTE A PORTE DU VERRE PRODUIT PAR LES COMMERCANTS, HOTELS, RESTAURATEURS, ET LES ECOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPL	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	93 066 €
201717	LOCATION LONGUE DUREE BOM 26 T AVEC GRUE SANS CHAUFFEUR	FAUN ENVIRONNEMENT	60 440 €
19003	COLLECTE DECHETS DANGEREUX ET PETITS ENCOMBRANTS	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	54 038 €
18028	GESTION FLOTTE P/VEHICULES INDUSTRIELS & ENGIN SPECIAUX-ACC 771063-SANS MONTANT	SDPV	50 395 €
180301	LOT 1 - FOURNITURE DE SACS PLASTIQUES POUR LA COLLECTE OM ET TRI	TOUSSAC	44 389 €

N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
19041D	COLONNES AERIENNES LOT D	SULO FRANCE SAS	40 335 €
20006A	SENSIBILISATION PREVENTION - TRI SELECTIF EN ECOLE PRIMAIRE	MEDITERRANEE 2000	30 320 €
172201	LOT 1 FOURNITURE ET MAINTENANCE DE BACS	CONTENUR SL	29 490 €
21019	COLLECTE DECHET MENAGERS COMMUNE THEOULE	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	24 365 €
180141	LOC BENNES COMPACTRICES 8 A 22M3 SS CHA LONGUE ET COURTE DUREE MTT SAN MINI-MAXI	EXPERT LOCATION SERVICES	19 852 €
18043	OPTIMISATION DE LA COLLECTE	INDDIGO /ECOBOX SARL	18 000 €
19025B	LOT 2 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE GANTS DE PROTECTION DE TRAVAIL	DESCOURS ET CABAUD PACA	17 489 €
20039B	FOURNITURE ET LIVRAISON EPI - LOT B CHAUSSURES DE SECURITE	SERICONCEPT SARL	17 066 €
19006	TRANSPORT PAR EAU DE MATERIEL SUR L'ILE ST HONORAT POUR LA CAPL	GPT CMLSH ET PLANARIA	14 410 €
180302	LOT 2 - FOURNITURE DE SACS REUTILISABLES POUR LA COLLECTE SELECTIVE ( SACS DE PRE COLLECTE)	PLAST UP	12 746 €
19005	LIVRAISON INSTALLATION COLONNES ENTERREES	VCONSYST FRANCE	7 288 €
19046A	ACQUISITION SYST GEOLOC AIDE CONDUITE ET GESTION DE LA COLLECTE	SIMPLICITI	5 277 €
180144	LOCATION CAMION GRAPPIN POUR ENCOMBRANTS	EXPERT LOCATION SERVICES	4 162 €
20039A	FOURNITURE ET LIVRAISON EPI - LOT A VETEMENTS	DESCOURS ET CABAUD PACA	3 942 €
20006B	LOT B : ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET AU TRI SELECTIF EN COLLEGES ET LYCEES	MEDITERRANEE 2000	3 050 €

N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
20006C	SENSIBILISATION PREVENTION - TRI SELECTIF GRAND PUBLIC	APIS MELLIFERA	2 950 €
180142	LOC MINI BENNES COMPACT -3,5T SSA CHAUF LONGUE & COURTE DUREE-SANS MTT MINI MAXI	EXPERT LOCATION SERVICES	2 914 €
19053	PRESTATIONS RADIOFREQUENCE	POLY COM	751 €
G19554	TRAVAUX ELECTRICITE BATIMENT CAPL	AZUREENE MOUGINOISE BATIMENT	598 €
S8U03F	FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES	TOTAL DIRECT ENERGIE	396 €
160651	LOT 1 FOURNITURE DE CARBURANT ET DE FIOUL DOMESTIQUE	GIRARDIN	65 €
19025C	LOT 3 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHAUSSURES DE SECURITE	DESCOURS ET CABAUD PACA	56 €
19051	DEPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GEOLOCALISATION DES VEHICULES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPL	SYSOCO	-1 123 €
<b>TOTAL</b>			<b>5 590 500 €</b>

# LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR L'EXERCICE 2021

A titre d'information, la liste des investissements (acquisitions et travaux hors subvention d'équipement) réalisés en 2021 par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins, dans le domaine des déchets est retracée ci-dessous :



TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN 2021 :  
**2 024 518 €**

en 2020 :  
**1 444 900 €**

en 2019 :  
**1 820 109 €**

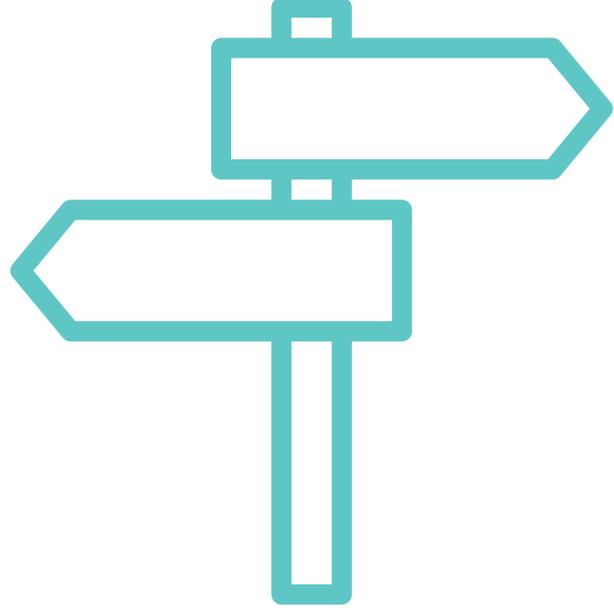
en 2018 :  
**2 086 023 €**

Les prestations sous-traitées à des prestataires privés dans le cadre des marchés publics relatifs à la collecte sont :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Fourntiure et maintenance de bacs	CONTENUR	04/08/2017
Location longue durée d'une BOM à compaction de 26 T avec lève -contneur munie d'une grue sans chauffeur	FAUN ENVIRONNEMENT	23/08/2017
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés	SEA	01/09/2017
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SEA	01/09/2017
Fourniture de composteurs	QUADRIA	04/09/2017
Location longue et courte durée de bennes compactrices de 8 à 22 m3 sans chauffeur.	SUD LOCATION VOIRIE	07/09/2018
Location longue et courte durée de mini-benne avec compacteur de moins de 3.5T sans chauffeur	SUD LOCATION VOIRIE	07/09/2018
Location longue et courte durée d'un camion grappin pour la collecte des encombrants sans chauffeur	SUD LOCATION VOIRIE	07/09/2018
Fourniture, maintenance et lavage des colonnes enterrées	CONTENUR	28/09/2018
Location et entretien de vêtements de travail et epi pour les agents de la C.A.C.P.L.	ELIS	16/01/2019
Evaluation des performances et optimisation de la collecte des déchets sur le territoire de la C.A.C.P.L.	INDDIGO/ECOBX	17/01/2019
Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des OM et du tri	TOUSSAC	04/02/2019
Fourniture de sacs réutilisables pour la collective sélective de la C.A.C.P.L	PLAST UP	04/02/2019
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer	SEA	19/02/2019
Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fourniture de leurs pièces détachées	CONTENUR	15/03/2019
	EURODIS	04/07/2019
Livraison et installation de colonnes enterrées à compaction sur le territoire de la C.A.C.P.L. et fourniture de leurs pièces détachées	VCONSYST	10/05/2019
Collecte en porte à porte u verre produits par les commerçants, hôtels, restaurateurs et les coles sur le territoire de la C.A.C.P.L.	SEA	23/05/2019

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Transport par eau de matériels dur l'île Saint Honorat	Cie Maritime Lérins St Honorat / PLANARIA	11/06/2019
Fourniture et livraison de matériels de protection individuelle	HABI PRO	17/10/2019
Fourniture et livraison de gants de protection de travail	DESCOURS & CABAUD	24/12/2019
Collecte des déchets dangereux des ménages et petits encombrants sur les marchés ou places publiques sur le territoire de la C.A.C.P.L.	SEA	14/01/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en école primaire	MED 2000	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif auprès du grand public (manifestations, expositions, visites)	APIS MELLIFERA	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MED 2000	01/08/2020
Logiciel de gestion des mobiliers et contenants de pré-collecte et de redevance spéciale	STYX	07/08/2020
Système de géolocalisation et d'aide à l'exploitation	SIMPLICITI	10/08/2020
Mise à disposition d'une aire de lavage pour le lavage des véhicules dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins	SEA	15/10/2020
Fourniture de colonnes aériennes et leurs pièces détachées	UTPM Environnement	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes personnalisables et leurs pièces détachées	UTPM Environnement	17/11/2020
Maintenance des colonnes aériennes présentes sur le territoire de la C.A.C.P.L.	SULO France	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes mobiles et leurs pièces détachées	COMPOECO	18/11/2020
Prestations de gestion flotte pour véhicules industriels, engins industriels et équipements	FATEC	14/12/2020
Prestations d'enlèvement, transport et vidage de compacteur à déchets aériens au moyen de camion ampliroll sur le territoire de la C.A.C.P.L.	SEA	15/12/2020
Fourniture, distribution et maintenance des bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CACPL	CONTENUR	18/12/2020
Fourniture, livraison et installation de compacteurs à déchets aériens	CARROSERIE VINCENT ET FILS SAS	08/01/2021
Fourniture de sacs réutilisables pour la collecte sélective du verre	PLAST UP	22/01/2021

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Fourniture et livraison de vêtements de travail et des équipements de protection individuelle (EPI) pour les agents de la CAPCL	DESCOURS & CABAUD	07/05/2021
Fourniture et livraison de vêtements de travail et des équipements de protection individuelle (EPI) pour les agents de la CAPCL	SERICONCEPT	07/05/2021
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer	SEA	30/09/2021



—

**ET DEMAIN ?**

En 2022, la CACPL poursuivra la modernisation et l'optimisation de son service de collecte avec :

- **SAE :**

Le SAE est le Système d'Aide à l'Exploitation qui se compose de matériels connectés et de logiciels visant à moderniser les conditions de collecte des déchets et améliorer le service à l'utilisateur. Les matériels installés dans les véhicules permettent le guidage des chauffeurs pendant leur circuit et la remontée de diverses informations relevées pendant la tournée (bac mal trié, bac cassé, dépôts sauvages..).

Toutes ces données sont envoyées dans le système central géré par les opérateurs de planifications et d'exploitation de la collecte qui peuvent ainsi mener les actions correctives dans les meilleurs délais. De plus, toutes les données de collecte sont enregistrées, classées, exploitées pour analyser les indicateurs de collecte et améliorer le service en continu.

- **L'optimisation de la collecte :**

En 2022, la collecte des déchets sera organisée en fonction de la densité de population et le type d'activité. Ainsi, 4 secteurs ont été identifiés sur les 3 communes (Cannes, Le Cannet et Mougins) gérées en régie (collecte gérée par les agents intercommunaux) :

HyperCentre/Centre Ville :

Ordures ménagères : 6 fois par semaine / Tri sélectif : 6 fois par semaines (uniquement les points de regroupements).

Résidences Collectives :

Ordures ménagères : 4 fois par semaine / Tri sélectif : 2 fois par semaines

Résidences pavillonnaires :

Ordures ménagères : 2 fois par semaine / Tri sélectif : 1 fois par semaines

Zones d'activité :

Ordures ménagères : 3 fois par semaine et Tri sélectif : 3 fois par semaines.

- Le doublement du parc de Points d'Apports Volontaires VERRE sur la commune de Le Cannet (+46 colonnes sur 2022 et 2023) afin de faciliter le geste du tri des habitants et d'augmenter les performances de tri du verre très faibles (14 kg /hab/an). Objectif atteindre la moyenne nationale de 25 kg/hab/an ! (projet Lauréat de CITEO).

- Préparer la valorisation des biodéchets pour répondre à l'exigence réglementaire de généraliser la valorisation des déchets alimentaires avant le 1er janvier 2024 (loi AGECE) : en 2022, l'Agglomération réalisera la caractérisation de son gisement afin de définir la stratégie de notre territoire et lancer une expérimentation de collecte et de valorisation de biodéchets à partir d'avril 2023. Sans attendre, une 1ère expérimentation de collecte des déchets alimentaires en PAV avec des bornes innovantes et connectées sera réalisée sur le quartier du Petit Juas à Cannes auprès de 30 familles dès mars 2022.



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS